

À Jean-Nathanaël Karakash Merci et bon vent !

« *Seul un esprit éduqué et aiguisé peut comprendre une pensée différente de la sienne sans devoir l'accepter !* »
Aristote

« *Le choix du cœur* »... Ainsi, aurais-je pu titrer cette lettre, cher Jean-Nat, tant l'option choisie témoigne de ta magnifique noblesse d'âme. Veuille donc bien accepter que je m'adresse à toi, sans prétention aucune, au nom de la population du Val-de-Travers et de celle du canton de Neuchâtel ! Ainsi, au nom de toutes et tous, merci et bon vent !



© Photo archives

À l'heure où tu liras ces quelques mots, tu auras cessé, temporairement ou définitivement, tes activités d'homme politique. Tu auras mis un terme à ta fonction de conseiller d'État, exercée huit années durant, avec l'excellence que l'on sait, après six années aux commandes de la toute jeune Commune de Val-de-Travers, après quelques années de conseiller communal à Fleurier et plusieurs autres dans les rangs des législatifs de Môtiers et de Fleurier. Bref, plus de vingt années d'engagement politique électif, avec pour seule ambition, la défense des idées qui sont les tiennes, au bénéfice de la région et du canton qui te sont chers, de leurs habitants surtout. Avec le succès que l'on sait !

Ainsi, entré dans la quarantaine il y a peu, promis à un magnifique avenir politique, la vie devant toi, tu choisis, avec ton épouse et tes filles, de prendre les chemins de traverse. Chapeau bas !

Merci Jean-Nat ! Tu auras été un extraordinaire représentant de notre région. Défenseur, serviteur, négociateur, conducteur et ambassadeur du Val-de-Travers puis du canton de Neuchâtel. Tout en demeurant fidèle à tes idées. À l'instar du mot de Régis Debray : « *Les gens d'une seule idée comme ceux d'un seul livre sont toujours dangereux parce qu'ils sont simples. Or, tout ce qui est simple est faux !* ». L'âge où les certitudes s'effacent au profit des convictions...

Si l'on me demandait d'énoncer une seule de tes qualités, je serais bien emprunté, tant elles sont nombreuses. Ton intelligence, ta capacité de synthèse, ta puissance de travail, ta connaissance et ta maîtrise des dossiers, ton éthique professionnelle forcent le respect et suscitent l'admiration de tous. Croiser ton chemin nourrit car, à chaque fois, tu nous entraînes et nous aspiras vers ce « *grand rêve d'avenir* » cher à Jaurès. Ces années parta-

gées avec toi figurent, pour tes nombreux collègues, au rang des faits et des relations qui entretiennent et génèrent la vie. Car, tu es l'homme du changement... Sans ta force de persuasion réfléchie, ton enthousiasme raisonné, tes argumentaires étayés, rien n'aurait été possible !

Aristote y fait allusion plus haut : tu es un homme « entier ». Non pas ces hommes politiques « entiers » et étriqués à la fois, enfermés dans leurs propres idées. Non, entier car tu crois en tes idées façonnées au gré de tes expériences de vie au profit d'une vision juste de la société. « Entier » élevé à un rang rarement atteint, grâce aux compétences qui sont les tiennes ! Et à la manière de vivre que tu as choisi de privilégier ! Grâce et en dépit de ton rang, toujours tu as su conserver cette empathie à l'égard de tes amis et connaissances. Tu as constamment voulu conserver cet indispensable contact avec la population. Dès que tu le pouvais, tu troquais la chemise-cravate pour le « T-shirt-jeans » afin de venir t'asseoir à la table de toutes et tous.

À ce degré d'excellence dans cette manière d'être et de faire, les postures partisans estompent et, au contraire, subliment le consensus autour de la quête de l'épanouissement de tous. Ainsi, l'humanisme devient une valeur universelle. Non seulement, tu as porté haut la bannière du Val-de-Travers mais tu as été le digne porte-parole des gens de ce coin de Pays, avec volonté, courage, créativité, ouverture d'esprit et altruisme.

Merci et bon vent ! Mais surtout à bientôt... À moins que la Tanzanie, elle aussi séduite, te tende les bras au point de t'y faire rester, sachant que les prochaines élections présidentielles de cette jeune république auront lieu en 2025 !

Claude-Alain Kleiner

Courrier Val-de-Travers HEBDO

Maison fondée en 1854

Editeurs | Imprimeurs | Montandon Sàrl
Impressum Rédaction :
Place d'Armes 15 - 2114 Fleurier
+41 32 861 10 28
info@courrierhebdo.ch

Abonnement annuel suisse : Fr. 80.- TTC

Publicité (+ TVA) :
Annonce : Fr. 0.65 le mm. Réclame : Fr. 1.20 le mm
Délai pour le dépôt des annonces :
Mardi à 12 h.
Tirage : 7250 exemplaires

Distribué le jeudi dans tous les villages du Val-de-Travers

LES TITRES DE LA SEMAINE

Jeudi 27 mai 2021 **N°21**

PAGE 2

PAGE COMMUNALE

Mise aux normes
de seize arrêts de bus.

PAGES 6 ET 7

FOIRE DE COUVET

Demain vendredi,
le printemps fête dans
les rues covassonnes.

PAGE 12

BOCCIA

21 équipes
pour le tournoi national
organisé à Couvet.

PREMIER CAHIER

Infos communales 2
Conseil fédéral 3
Carnet de la semaine 4

DEUXIÈME CAHIER

Les manifestations 5
Bonnes tables 5

Foire de Couvet 6, 7
Chronique régionale 8

TROISIÈME CAHIER

Chronique
régionale 9,10, 11
Les sports 11, 12
Où sortir 12

QUATRIÈME CAHIER

Où sortir 14
Les emplois 15
Bonnes tables 15
Affaires
immobilières 15, 16

4 CAHIERS | 16 PAGES

tous Azimuts! Le peuple a toujours raison...

Le peuple a toujours raison ! Les chantres de la démocratie directe aiment à le dire, bien que le passé apporte quelques objections. Bref, le peuple choisit son destin. Hors, le dernier sondage à propos de la loi sur le CO2 m'interpelle. Le oui s'étiole et n'est plus qu'à 50% seulement. Pourtant, le réchauffement climatique est reconnu comme un fait et les accords de Paris avaient été acclamés. Le moment venu, le peuple se dégonflerait-il ? Cela ne serait pas la première fois...

Ce cher peuple doit avoir ses raisons. Mais, s'il désire poursuivre sa course effrénée, yeux rivés sur ses marottes et tête dans le guidon, alors ok ! Osons, le « après nous le déluge », la douillette posture de l'autruche, le *carpe diem* individualiste, sans penser aux jours futurs et jouissons avant la fin des temps. *Alea jacta est*, le sort en est jeté, et rien à faire pour le reste !

Un non des urnes sur la loi sur le CO2 le 13 juin se résumerait à un renoncement, un *InchAllah* envers l'avenir... En effet, plus grand-chose ne pourrait alors nous venir en aide. Mais, le peuple a toujours raison, même lorsqu'il a tort...

Rabov

Atelier Fil Nouveaux ordinateurs pour les cours

Une dizaine d'ordinateurs sont venus agrémente la salle de cours de l'Association atelier Fil, située à l'avenue Daniel-Jeanrichard 2A, à Fleurier, grâce au Rotary Club du Val-de-Travers.

Cours de français, de mathématiques et d'informatique de tous niveaux sont proposés à l'atelier Fil.

Plus d'infos : 032 860 14 43

En plus dans ce numéro

L'entreprise K. F. Energies Sàrl propose désormais une solution 100% énergies renouvelables lors d'un changement de chauffage.

HORAIRE DE NOS BUREAUX

Du lundi au jeudi
8h-12h | 13h30-17h



IMPRIMERIE
MONTANDON



INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS



ÉDITO

MISE AUX NORMES DE 16 ARRÊTS DE BUS

La loi fédérale sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004. Elle a pour but dans sa généralité de prévenir, de réduire ou d'éliminer les inégalités qui frappent les personnes handicapées.

Au niveau des transports publics, les constructions, installations et véhicules qui sont déjà en service doivent être adaptés aux besoins des personnes handicapées au plus tard 20 ans après son entrée en vigueur, soit pour l'année 2023.

Notre canton compte actuellement 990 points d'arrêts. Notre commune, quant à elle, est propriétaire de 78 de ces points. Neuf arrêts répondent déjà aux normes et le solde de ceux-ci a été réparti en trois priorités. Ces priorités sont définies selon un principe de proportionnalité qui se matérialise par le calcul d'un rapport utilité-coût.

Dès lors, au niveau communal, les arrêts en priorité 1 seront à mettre en conformité d'ici au 31 décembre 2023, avec un rapport utilité-coût supérieur au seuil de proportionnalité retenu. Ceux-ci permettent d'assurer une desserte de l'ensemble du territoire avec au minimum un arrêt de bus bidirectionnel, soit deux points d'arrêts par village.

Les arrêts de priorité 2, moins urgents, se situant avec un seuil de proportionnalité plus faible, devront être mis aux normes aussi d'ici à 2023, mais il est néanmoins admis que leur mise en conformité se fera après la mise en conformité des points classés en priorité 1.

Enfin, les arrêts en priorité 3 se situant en dessous du seuil de proportionnalité ne demandent légalement pas de mise aux normes.

En conséquence, le Conseil général a accepté lors de sa dernière séance une demande de crédit de 700'000 francs pour la mise aux normes des 16 arrêts de bus communaux classifiés en priorité 1. Afin d'apporter un minimum de confort aux utilisateurs, ces arrêts seront dotés d'un abri de protection du même type que ceux déjà installés sur la nouvelle ligne de bus 590 réalisée en 2020. Les travaux pourront être entrepris dans le courant de l'été.

La réalisation de ce projet permettra non seulement de répondre à nos obligations légales en favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite, mais permettra aussi de réaliser des infrastructures de qualité, adaptées à la région et en adéquation avec une mobilité moderne des transports publics.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet ? Jetez un œil sur notre site Internet, à la page www.vdt.ch/objets-trouvés. Trouvés dernièrement :

- Un étui noir avec six paires de lunettes
- Une montre bleue avec un écran
- Un collier argenté
- Une montre Garmin rose
- Un collier doré



**Objets
trouvés**

OFFRES D'EMPLOI

À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Consultez nos offres d'emploi sous Facebook, NEMO News et www.vdt.ch/page/offres-dem-ploi



Kelita Lambert (à gauche) et Céline Jaquet. (11/24)

©Tam Berger

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

COLLÈGE DE LA CÔTE-AUX-FÉES

Le premier des collèges de notre cercle scolaire à se prêter à l'exercice de présentation des services communaux est celui de La Côte-aux-Fées. En effet, même si cette dernière est une commune indépendante, son collège est intégré à l'École Jean-Jacques Rousseau, placée sous l'autorité de la commune de Val-de-Travers. Ce collège fonctionne avec une seule et unique classe qui regroupe les niveaux 1 à 4 de la scolarité obligatoire, pour les élèves niquelets âgés de 4 à 8 ans, alors que les plus grands descendent d'abord à Buttes pour leur 5^e et leur 6^e années, puis plus tard à Fleurier. Les enseignantes du collège sont Mesdames Kelita Lambert et Céline Jaquet, qui se partagent les leçons de cette classe multi-niveaux et composent au quotidien avec les défis de l'enseignement de l'allemand par immersion.



ÉCHO DES AUTORITÉS

POSE DE SUPPORTS SUR LES MOLOKS

Pour donner suite à une remarque très pertinente formulée par un usager au sujet de la difficulté de maintenir ouverts les couvercles des moloks et d'y jeter simultanément les déchets, le service des travaux publics a récemment installé des supports permettant de poser les sacs, paniers ou autres contenants sur les moloks des écopoints. Car, comme on peut le constater, afin de limiter les risques d'infiltration d'eau lorsqu'il pleut, le système est conçu pour éviter que la porte reste ouverte.

Ces supports en inox, fabriqués sur mesure, permettront ainsi à la population de vider plus aisément les déchets recyclables dans les moloks, sans devoir jongler entre

tenir le couvercle et se baisser pour reprendre les déchets sur le sol.

Il est également utile de rappeler que chaque container est prévu pour des déchets bien spécifiques. Le tri des différents matériaux par la population (papier, PET, alu, verres blanc, brun et vert) est dès lors très important dans la mesure où chaque produit recyclable suit une filière particulière et, qu'en cas de mélange, des frais supplémentaires peuvent être facturés à la commune.

Le service des travaux publics se réjouit de pouvoir offrir aux administrés un petit plus qui les aidera au quotidien.

INFOS PRATIQUES

SITES CASADÉENS

Le dicastère des infrastructures rappelle que suite à la parution de la brochure relative aux itinéraires casadéens, les temples de Travers, Noiraigue, Buttes, Saint-Sulpice et des Bayards

seront accessibles aux éventuels visiteurs, durant la journée, du 1^{er} juin au 30 septembre. Afin de respecter les directives sanitaires, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition des visiteurs à l'entrée des bâtiments.

EN BREF

RAPPORT ANNUEL DE LA PROTECTION DE LA POPULATION

Pour la deuxième année consécutive, le dicastère de la protection de la population a dû annuler son rapport annuel pour cause de pandémie. Afin de faire le point sur l'engagement et les activités des services de la protection de la population (ambulances, protection civile, défense incendie, sécurité de proximité et prévention incendie) en 2019 et 2020, des présentations commentées ont été réalisées et sont désormais accessibles sur le site Internet communal : www.val-de-travers.ch/page/presentations-la-presse-et-la-population



Coronavirus

Quatrième assouplissement plus important que prévu

Un nouvel assouplissement des mesures de lutte contre le coronavirus aura lieu lundi 31 mai. Il sera plus important que ce qu'avait proposé le Conseil fédéral lors de la consultation, notamment pour les manifestations, les rencontres privées et les restaurants. Le Conseil fédéral tient ainsi compte de l'amélioration de la situation épidémiologique et des résultats de ladite consultation.

La situation épidémiologique continue à s'améliorer et le nombre de cas à reculer. D'ici à la fin du mois, la plupart des cantons auront en outre terminé de vacciner les personnes vulnérables, marquant la fin de la phase dite de protection, la première du modèle du Conseil fédéral. C'est donc la 2^e phase, dite de stabilisation, qui débute. Durant celle-ci, l'ensemble de la population adulte doit avoir accès au vaccin. Il convient toutefois de rester vigilant afin de ne pas menacer la campagne de vaccination en cours. L'utilisation volontaire de tests rapides peut contribuer à faire encore baisser le nombre de contaminations.

Le Conseil fédéral a décidé d'un assouplissement plus important que prévu dans le projet mis en consultation. Il tient ainsi compte des conditions épidémiologiques qui prévalent actuellement et des retours de ladite consultation.

Manifestations accueillant du public

Le nouveau plafond est de 100 personnes – au lieu de 50 – à l'intérieur et de 300 – au lieu de 100 – à l'extérieur. La moitié des places disponibles peuvent être occupées, au lieu d'un tiers jusqu'à présent. Ces dispositions valent aussi pour les manifestations religieuses. Contrairement à ce qui était proposé pour la consultation, il n'est plus nécessaire d'attribuer des places assises fixes aux participants ; il suffit de respecter les distances et de porter le masque.

Pour les autres événements, la rencontre d'une association ou une visite guidée par exemple, le nombre maximal de participants, à l'intérieur comme à l'extérieur, est désormais de 50 au lieu de 15. Cela vaut aussi pour les événements privés comme les mariages ou les anniversaires lorsqu'ils ne sont pas organisés dans des locaux privés.

Rencontres privées

Le Conseil fédéral augmente la limite pour les rencontres privées de 10 à 30 participants à l'intérieur, et de 15 à 50 participants à l'extérieur, comme le demandait une large majorité de cantons.

Restaurants

Dès lundi, il sera à nouveau possible de manger à l'intérieur au restaurant : respect des distances ou séparations, 4 personnes maximum par table, enregistrement des coordonnées de tous les clients et obligation de consommer assis. En terrasse, les tablées de 6 sont à nouveau

possibles. La fermeture entre 23 h et 6 h est abrogée. Le port du masque est obligatoire pour se déplacer dans le restaurant, à l'intérieur comme à l'extérieur, mais plus à table. Le personnel doit porter le masque.

Il est à nouveau possible de manger et de boire aux places assises dans les manifestations publiques si les coordonnées de tous les participants ont été recensées. Quant aux manifestations publiques organisées dans des restaurants, comme des projections publiques ou des concerts, elles sont à nouveau permises moyennant le respect des règles applicables aux établissements de restauration. Elles peuvent accueillir jusqu'à 100 personnes à l'intérieur et 300 à l'extérieur.

Sport amateur

50 personnes peuvent désormais se réunir pour faire du sport ensemble, au lieu de 15 jusqu'à maintenant. La présence de spectateurs est à nouveau autorisée, les règles applicables étant celles pour les manifestations accueillant du public. Les compétitions de sports d'équipe restent interdites à l'intérieur. Pour pratiquer à l'intérieur, sans masque, des sports impliquant des contacts, comme la danse de salon ou la lutte, il faut se limiter à des groupes fixes de 4 personnes. Le Conseil fédéral a également adapté les surfaces à observer en intérieur pour les sports qui n'impliquent pas d'efforts physiques importants (comme le yoga), qui passent de 15 m² à 10 m² par personne.

Les bains thermaux et les centres de bien-être peuvent rouvrir leurs portes. Il convient de prévoir 15 m² par personne. Le masque n'est pas obligatoire mais les distances doivent être respectées. Il en va de même pour les piscines intérieures.

Milieux culturels non professionnels

Comme dans le sport, la limite posée aux groupes dans la culture est rehaussée à 50 personnes. Il est à nouveau possible d'organiser des spectacles, auxquels s'appliquent les mêmes règles que pour les manifestations accueillant du public. S'agissant des fanfares et harmonies, les surfaces à respecter passent de 25 m² à 10 m² par personne. Quant aux chorales, elles peuvent à nouveau donner des concerts à l'extérieur, qu'elles soient professionnelles ou non.

Écoles

S'agissant des cours dans les hautes écoles, les écoles supérieures

et les institutions de formation continue, la limite de 50 personnes posée à l'enseignement présentiel est levée. Les hautes écoles doivent mettre sur pied un plan de dépistage et avoir l'accord du canton. Il n'y a plus de restriction de la capacité pour le remplissage des salles. Le respect des distances et le port du masque restent obligatoires.

Fin du travail à domicile

L'obligation du travail à domicile devient une simple recommandation pour le personnel des entreprises



qui proposent un dépistage hebdomadaire. Le retour au bureau doit se faire par étapes afin de ne pas menacer la vaccination des effectifs. Dès que toutes les personnes qui souhaitent être vaccinées le seront, la règle du travail à domicile sera aussi assouplie pour les entreprises sans dépistage hebdomadaire. Les dispositions de protection des personnes vulnérables sur leur lieu de travail sont prolongées.

Quarantaine

Les personnes guéries sont déjà exemptées de l'obligation de quarantaine (contacts et voyages) pour une durée de six mois. Les personnes vaccinées ne pouvant pas propager la maladie de manière significative, elles seront désormais elles aussi exemptées pour une durée de six mois de l'obligation de quarantaine comme de l'obligation de dépistage et de l'obligation de fournir leurs coordonnées lors de leur entrée sur le territoire. Pour cela, il faut toutefois qu'elles soient complètement vaccinées avec un vaccin autorisé en Suisse ou par l'Agence européenne des médicaments (EMA). L'exemption de quarantaine pour les voyageurs et d'obligation de dépistage lors de l'entrée sur le territoire vaut aussi pour les enfants de moins de 16 ans. Elle ne s'applique par contre pas aux personnes guéries et vaccinées en provenance d'un État ou d'une zone où circule un variant préoccupant du virus SARS-CoV-2.

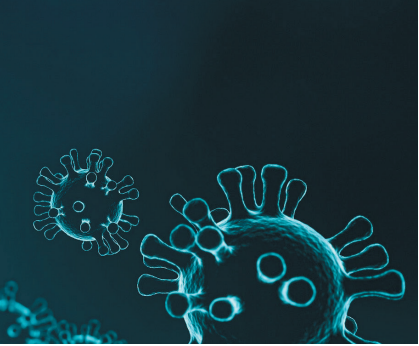
Nouvel assouplissement avant l'été

Le présent assouplissement étant plus important que prévu, seul un autre – également conséquent – est prévu avant l'été. Non seulement cela répond au souhait des cantons mais cela permet de mieux observer les effets de ce quatrième assouplissement et d'éviter de multiplier les changements réglementaires. Le prochain assouplissement sera pro-

bablement mis en consultation le 11 juin, avant que le Conseil fédéral ne prenne sa décision le 23 juin pour une entrée en vigueur le 1^{er} juillet.

Grandes manifestations de plus de 1000 personnes

Le Conseil fédéral a par ailleurs décidé quand et sous quelle forme les grandes manifestations pourront à nouveau être autorisées. Il a également fixé les indemnisations pour les annulations en raison de l'épidémie d'une manifestation approuvée par un canton (« parapluie de



protection »). Il a adapté les propositions mises en consultation et prévoit désormais trois étapes.

1^{re} étape : manifestations pilotes à partir du 1^{er} juin

Dès le 1^{er} juin, il est possible d'organiser des manifestations dites « pilotes ». Elles peuvent accueillir jusqu'à 600 personnes à l'intérieur comme proposé pour la consultation. À l'extérieur, ce nombre est même de 1000, et non 600 tel que prévu initialement. Chaque canton peut accueillir cinq au lieu de trois manifestations pilotes. Pour que celles-ci puissent être autorisées aussi rapidement que possible, l'ordonnance correspondante entre en vigueur dès ce jeudi 27 mai. Dans le cas des manifestations en plein air, les personnes assises ne sont pas tenues de porter un masque.

2^e étape : grandes manifestations à partir du 1^{er} juillet

Les grandes manifestations seront à nouveau autorisées à partir du 1^{er} juillet. À l'intérieur, le nombre de participants sera plafonné à 3000 personnes comme dans le projet mis en consultation. À l'extérieur, les grandes manifestations pourront accueillir 5000 et non plus seulement 3000 personnes pour autant que celles-ci soient assises et que la limite de deux tiers de la capacité habituelle ne soit pas dépassée. Lorsque les personnes sont debout, lors d'un open air par exemple, leur nombre sera limité à 3000, avec une limite à la moitié de la capacité habituelle et l'obligation de porter le masque.

D'une manière générale, l'accès aux grandes manifestations sera limité aux personnes entièrement vaccinées, guéries du coronavirus ou présentant un test PCR négatif. Le certificat Covid doit être utilisé dès qu'il sera disponible.

3^e étape : grandes manifestations jusqu'à 10'000 personnes à partir du 20 août

Dès le 20 août, les grandes manifestations pourront accueillir jusqu'à 10'000 personnes. Il n'y aura plus de restrictions de la capacité pour les manifestations à l'intérieur, ni de limitation du nombre de participants pour celles se déroulant à l'extérieur et dont les participants ont l'obligation de s'asseoir. Cette 3^e étape est liée à l'entrée de la Suisse dans la phase dite de stabilisation, où toutes les personnes qui le souhaitent auront été vaccinées.

« Parapluie de protection »

Ce printemps, le Parlement a introduit un nouvel art. 11a dans la loi Covid-19 pour soutenir la reprise des manifestations d'importance supracantonale (« parapluie de protection »). Cette disposition permet de planifier une manifestation publique avant de savoir avec certitude si la situation épidémiologique permettra sa tenue. En cas de report ou d'annulation d'une manifestation en raison de la situation épidémiologique, la Confédération et les cantons couvriront une partie du découvert.

Pour toucher l'aide fédérale, un organisateur devra avoir obtenu du canton l'autorisation d'organiser sa manifestation et la garantie qu'il puisse bénéficier de cette couverture financière. Il faudra notamment aussi que la manifestation s'adresse à un public supracantonnel, avec la participation d'au moins 1000 personnes par jour.

Pour chaque manifestation concernée, l'organisateur devra assumer une franchise de 5000 francs sur le découvert et une quote-part de 10% sur le montant restant. À noter que cette contribution a été réduite à la suite de la consultation. Si le canton prend en charge la moitié du découvert, la Confédération paiera l'autre moitié. La prise en charge des coûts par la Confédération et les cantons est plafonnée à 5 millions de francs par manifestation. Cette réglementation s'appliquera pour les manifestations organisées entre le 1^{er} juin 2021 et le 30 avril 2022. La plupart des cantons doivent encore créer la base légale nécessaire à sa mise en œuvre.

Salons et foires pour spécialistes et grand public

Les restrictions de la capacité pour les salons et les foires pour spécialistes et grand public doivent être les mêmes que celles qui prévalent pour les centres commerciaux. Ces manifestations devront désormais être autorisées par les cantons afin de pouvoir profiter du « parapluie de protection ».

Retraite

Bonne retraite
et merci pour toutes
ces années de collaboration.

Toute l'équipe
de la Boucherie Rota
te souhaite bon vent.



SERVICES RELIGIEUX

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Activités du 27 mai au 3 juin

COUVET : samedi à 17 h 30, culte, S. Schlüter.

SAINT-SULPICE : dimanche à 10 h, culte, S. Schlüter.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Activités du 27 mai au 4 juin

FLEURIER : ce soir jeudi, à 19 h, messe. Vendredi 28, à 9 h, messe et à 17 h, chapelet en italien. Dimanche, à 10h, dimanche de la Sainte Trinité, messe dominicale. Mercredi, à 16h, chapelet en italien et à 19 h 30, conseil de paroisse. Jeudi 3, à 19 h, messe. Vendredi 4, à 9 h, messe suivie de l'adoration, à 17 h, chapelet en italien et à 19 h 30, parole de vie.

TRAVERS : samedi, à 17 h 30, messe dominicale.

COUVET : mardi, à 9 h, messe. Mercredi, à 14 h 30, chapelet, à 15 h, messe et à 19 h 30, adoration eucharistique.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

Activités du 27 mai au 3 juin

LA CÔTE-AUX-FÉES : samedi, à 19 h, film suivi d'une discussion (pas de culte le dimanche).

L'école du dimanche et la garderie ont lieu à l'église libre (Bellevue 6, La Côte-aux-Fées).

Pour consulter le programme de nos activités à tout moment : www.eelcaf.ch/agenda

Renseignements :

D. Hoehn, pasteur, tél. 032 865 12 03.

LE PHARE, FLEURIER

ANCIENNE BONNETERIE (av. Daniel-Jeanrichard 2b) : les cultes ont repris MAIS sur inscription via doodle ou appel au tél. 079 733 25 46.

Groupe de maison et renseignements : www.lephare.ch, tél. 079 733 25 46.

ARMÉE DU SALUT

Activités du 27 mai au 3 juin

Ce soir jeudi, de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières. Vendredi, à 19 h 30, rencontre-culte avec Mr A. Beney (pas de repas), bienvenue à tous (pas de culte le dimanche). Lundi, de 14 h à 16 h, salle ouverte, lieu de prières. Jeudi 3, de 15 h à 17 h, salle ouverte, lieu de partage, bienvenue à tous, et de 19 h à 21 h, salle ouverte, lieu de prières.

FLEURIER (Régional 3).

Pour toutes aides matérielles et spirituelle : Jean-Daniel Egger, tél. 032 861 45 62, fleurier.armeedusalut.ch

EN CAS D'URGENCE

un problème de santé ?
composez le bon numéro :



urgences: 144



services de garde:
médecin
pharmacien
dentiste
0848 134 134



hotline pédiatrique:
032 713 38 48

ne.ch

Les pharmacies de service au Vallon sont ouvertes au public le dimanche et jours fériés de 11 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

Policlinique de l'RHNe
Val-de-Travers, Couvet
(7j/7 et 24h/24)

Rendez-vous suivi
et pansements 032 919 47 08

Permanence
médico-chirurgicale 0848 134 134

Ambulance 144

Intoxication 145

Police-secours 117

Service de défense incendie
et de secours (SDIS Valtra) 118

Police neuchâteloise

Fleurier 032 889 62 27

Service de l'eau
de Val-de-Travers 032 886 43 78
NUMÉRO D'URGENCE

Du lundi au jeudi, de 17h à 7h ainsi que le vendredi après-midi, le week-end et les jours fériés. En dehors de ces heures, le service de l'eau est atteignable au 032 886 43 45

En cas de fuite ou autres problèmes concernant le réseau d'eau sis sur le domaine public.

Remerciements

La famille de
**Madame
Mady GUYE**
née Jeanneret

tient à vous dire de tout cœur
combien votre témoignage d'affection
et de sympathie par vos messages,
envois de fleurs, dons ont été appréciés
et d'un grand réconfort.

Nous tenons par ces quelques lignes
à vous dire merci.

Les Verrières, mai 2021

La famille de
**Madame
Sandrine BOSCAGLIA**

remercie du fond du cœur
toutes les personnes qui ont pris part
à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression
de sa très vive reconnaissance.

Saint-Sulpice, mai 2021



Suite de l'article publié le 20 mai

Retour sur
une année de pandémie
15 mars 2021 - David Verboom

Notre travail de demain sera encore
influencé par cette épidémie

Alors que les campagnes de vaccination commencent à se déployer, on distingue peu à peu une lumière au bout de ce très long tunnel ; néanmoins, notre travail restera radicalement différent. Alors que des pays comme l'Afghanistan et le Soudan du Sud ont reçu les premiers vaccins contre le coronavirus, les campagnes de vaccination dans ces pays – et bien d'autres pays dans lesquels nous travaillons – peuvent devenir compliquées. En effet, les conflits, et catastrophes naturelles peuvent constituer un frein dans l'accès aux infrastructures nécessaires pour le bon transport et stockage des vaccins jusqu'aux communautés reculées. Nous poursuivrons peut-être nos activités de prévention et de sensibilisation au Covid-19 sur le terrain, longtemps après le retour à la normale dans des pays comme les Pays-Bas, où j'ai grandi, ou la Suisse, où je vis actuellement. Nous sommes, bien sûr, prêts à soutenir autant que possible l'approvisionnement en vaccins.

Et puis, bien sûr, il y a l'effet secondaire non intentionnel du Covid-19 : la faim. Le nombre de personnes au bord de la famine dans le monde a doublé en 2020, car des emplois ont été perdus et les restrictions de circulation ont empêché de nombreuses

Avis mortuaires



Le Parti socialiste du Val-de-Travers
a le chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Francis TRIFONI**

leur très cher camarade et ami,
ancien conseiller communal
à Saint-Sulpice et membre du
Parti socialiste depuis plus de trente ans.

Nous garderons de Francis le souvenir
d'un homme engagé, solidaire et généreux.

Nous présentons à sa famille
nos plus sincères condoléances.



VAL-DE-TRAVERS

Toutes formalités
À votre service 24 h sur 24
Prévoyance funéraire

Tél. 032 861 12 64

Tél. 032 861 38 35 - pf.dubois@bluewin.ch

personnes de gagner leur vie, d'acheter des biens ou d'assurer le transport de denrées alimentaires au-delà des frontières régionales ou internationales. David Beasley, le PDG du Programme alimentaire mondial, a qualifié la situation de pandémie de faim. Nous fournissons déjà des programmes de nutrition et de sécurité alimentaire dont le besoin est urgent dans certaines des zones les plus touchées dans le monde. La gravité de la pandémie de faim pourrait nous amener à étendre ces programmes ou à déployer de nouvelles réponses dans le cadre de nouvelles catastrophes alimentaires.



Et pourtant, la pandémie
ne nous a pas changés

Il n'y a aucun doute sur le fait que notre travail est infiniment plus compliqué maintenant qu'il ne l'était avant la pandémie. Nous allons probablement ressentir l'impact de la pandémie pendant au moins deux ans encore ; non seulement dans les communautés que nous servons et dans la façon dont nous apportons de l'espoir aux pays les plus durement touchés dans le monde, mais aussi dans les soins que nous apportons à nos équipes et dans la manière dont nous nous rassemblons pour nous soutenir les uns les autres lors de moments difficiles.

À suivre



ACOUSTIC JOYE
conseil et adaptation d'aides auditives



Pharmacieplus
Val de Travers
Couvét



Nouveau
oticon



Pia-Baptistine JOYE-Collonge
Spécialiste des appareils auditifs

À VENDRE
Bois de feu
scié à 25 cm.
Sac de 15 kilos
à Fr. 10.-

Livraison possible
sur demande.

Tél. 079 449 43 44

à l'affiche

DRUNK (VO/ST)
jeudi : 20 h 00 / dimanche : 17 h 30
14/12 ans acc.

PETITES DANSEUSES
vendredi : 20 h 30 - 6/4 ans acc.

HORIZON LINE
samedi et dimanche : 20 h 30 - 12/10 ans acc.

BONJOUR LE MONDE !
dimanche : 15 h 00 - Pour tous

colisée



www.cinecouvet.ch

DESTOCKAGE
de céramique utilitaire
de Françoise Froesch
à l'atelier « L'inattendu »

50% samedi 29 mai
dimanche 30 mai
de 10h à 18h

Rue de l'Hôpital 19, Fleurier
Renseignements : 079 403 61 76

«Délires !» Une exposition en
collaboration avec Visarte Neuchâtel.

MAISON DE L'ABSINTHE
Grande Rue 10
2112 Môtiers
032 860 10 00

29.05.2021
31.12.2021

Vous êtes-vous déjà dit
que l'absinthe était
source d'inspiration
inépuisable ?
19 artistes
neuchâtelois-es en
témoignent dans
l'exposition
«Délires!»

Nous vous
invitons à
prendre part à
un voyage
artistique,
thématique et
historique sur
l'absinthe, de la
plante à sa
boisson.

Plus d'informations ici.



FONDATION BURKHARDT-FELDER
ARTS - CULTURE

Nuit et Journée des musées, 29 et 30 mai 2021

Le dernier week-end du mois de mai, la Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture vous invite à découvrir ses expositions autrement, à l'occasion de la Nuit et Journée des musées neuchâtelois.

Le samedi soir, lors de l'ouverture nocturne du Musée de l'automobile "Le manège", découvrez l'exceptionnelle collection de voitures anciennes de la Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture. Une sélection de véhicules rares, datés entre 1897 et 1987, qui témoigne de la mécanique haut-de-gamme et de l'esthétique automobile tout au long du 20^e siècle.

Le dimanche après-midi, le Musée de l'art aborigène australien "La grange" vous accueille pour un voyage au cœur de l'art des autochtones australiens. Visites guidées-éclair de l'exposition actuelle, lecture d'un conte, interludes musicaux et présentation de didgeridoos vous emmèneront à la rencontre de vies hors du commun, de mythes et de techniques ancestrales, de terres sacrées peuplées d'esprits anciens.

Programme :
Samedi 29 mai, de 18h à 21h : entrée libre au Musée « Le manège » ;
Dimanche 30 mai, de 14h à 18h, entrée libre au Musée « La grange ».
14h30 : lecture du conte « Le Périple de Yangurra », accompagné et suivi d'une démonstration de didgeridoos.
16h/16h30/17h/17h30 : visites-éclair de l'exposition.

En raison de la situation sanitaire, le nombre de visiteurs est limité.
Inscription sur place.

Fondation Burkhardt-Felder Arts et Culture
Grande Rue 7
CH - 2112 Môtiers
+ (41) 32 861 35 10
info@fondation-bf.ch
www.fondation-bf.ch

Foire de Couvet
voir pages 6 et 7

**Des soucis avec votre chien ?
Je peux vous aider**

Moniteur diplômé
reconnu OVF

- Flair (piste - quête, etc...)
- Obéissance (rappel - marche en laisse - saut, etc...)
- Mordant (préparation aux concours - préparation pour examen agent de sécurité, etc...)

À votre disposition du lundi au samedi
Renseignements : tél. 079 353 72 12

Toujours à votre service !

MARCHÉ DISCOUNT

Tél. 032 863 13 63
Fax 032 863 15 85

TRAVERS

Produits régionaux
Votre spécialiste en produits frais

Ouverture :
LU-VE: 7h00-12h30 / 14h00-18h30 - SA: 7h30-16h30 non stop
Email: info@discountabc.ch

À notre fidèle clientèle

Par rapport aux mesures sanitaires exigées pour le bon déroulement de la foire, il serait très compliqué pour nous de mettre ces obligations à exécution.

C'est avec un grand regret que nous renonçons à participer cette année à cette édition de printemps.

Pour bénéficier de prix attractifs, nous organiserons une vente spéciale de fraises de Gals ces prochains jours à Travers.

Des précisions vous seront communiquées ultérieurement par le biais du Courrier hebdo entre autre.

Merci de votre compréhension.

On vous souhaite une bonne foire.

Famille Jaccard

AM APPARELS
Ménagers Marechal

Rue du Grenier 11
2114 FLEURIER

Service Technique
réparation toutes Marques
lave-linge, Lave-vaisselle,
Sèche-linge, Cuisinière,
Réfrigérateur, Congélateur

Tél. 032 861 21 03



bh

Sanitaire • Chauffage

Bruno Hirschy • Creux-aux-Loups 1 • CH-2112 Môtiers
Portable 079 775 44 28 • bhsc@bluewin.ch

YOSEPHINE
Du Yoga pour TOUS, pour SOI

MARDI 18H30:
Hatha avec *Typhaine*
MERCREDI 14H:
Enfants avec *Damien*
MERCREDI 18H30:
Mindfulness avec *Sacha*
DIMANCHE 17H30:
Vinyasa avec *Debora*

www.chezjosephine.ch



SEVT

- ÉLECTRICITÉ
- TÉLÉMATIQUE
- PARATONNERRE
- ÉLECTROMÉNAGER

Société Electrique du Val-de-Travers SA
Depuis plus de 20 ans, votre spécialiste dans votre région,
pour toutes vos installations électriques!

www.sevt.ch / Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet / 032 863 12 24



Alpage & Buvette
MONT BARRES

OUVERTURE
MERCREDI
2 JUIN 2021
dès 11h

Thérèse et son équipe
se réjouissent
de vous accueillir.

Fermeture hebdomadaire:
lundi et mardi
Réservation souhaitée

METS AU FROMAGE | TARTARE | AUTRES SPÉCIALITÉS
LES VERRIÈRES Tél. 032 866 14 58 Mobile 079 829 79 12





La foire de Couvet aura bien lieu demain vendredi dans un contexte particulier

Pour préserver une tradition vieille de plus de 300 ans, le Conseil communal a décidé de maintenir cet événement incontournable du printemps vallois. Toutefois, toutes les personnes qui s'y rendent sont invitées à observer les mesures de protection en vigueur, notamment :

- le masque est obligatoire sur tout le périmètre de la foire ;
- la distanciation sociale de 1,50 mètre entre les participants doit être respectée en tout temps ;
- il est interdit de consommer de la nourriture ou des boissons sur place. Les denrées alimentaires

doivent obligatoirement être emmenées par le client et consommées en dehors du périmètre de la foire ;

les rassemblements sont à éviter (maximum 15 personnes).

De plus, au vu de la situation sanitaire actuelle, nous vous rendons attentifs au fait que la place des Halles sera exceptionnellement fermée à la circulation afin de pouvoir espacer au maximum les stands conformément aux consignes cantonales.

Par conséquent, une déviation sera installée sur la rue de la Gare à Môtiers et au chemin des Prises à Couvet.

Silvanail's
Esthétique et ongles

Rue Pierre-Dubied 10 • 2108 Couvet
079 565 20 64

VIADUC'DECO
NOÉMIE ERB

Rue du Bourgeois 3
2108 Couvet
Tél. 079 372 30 93

BOUTIQUE DÉCO CADEAU
TOUT POUR FAIRE ET VOUS FAIRE PLAISIR !

P. SIMONIN & FILS Sàrl

FLEURIER **COUVET**
Tél. 032 861 11 48 Tél. 032 863 27 57
Fax 032 861 37 51

50 ans

Ferblanterie - Ins. Sanitaires
Couverture - Paratonnerre

CHARPENTE **COUVERTURE** **MENUISERIE**

PASCAL ISLER Sàrl

TEL. 079 328 80 73
CONSTRUCTION TOUS BOIS
POSE DE SOLS ET PARQUETS

Stirnemann
génie civil · architecture

Pascal Stirnemann SA / Rue des Moulins 2a / 2108 Couvet
T. 032 861 38 28 / www.stirne.ch



Service climatisation Volkswagen

Une protection complète pour votre santé: nos systèmes de filtration bloquent les substances polluantes, la saleté et les pollens présents dans l'air extérieur. Nous vérifierons volontiers si les filtres de votre Volkswagen sont efficaces et les remplaçons directement si nécessaire.

Pour que votre Volkswagen reste une Volkswagen.



CDS Automobiles SA

Rue Edouard-Dubied 12, 2108 Couvet
Tél. 032 861 16 37, www.cdsautomobiles.ch

éren
ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Paroisse du Val-de-Travers

**Venez acheter
nos gaufres**

DEVANT LA CURE DE COUVET



À l'occasion de la foire, nous vous attendons à notre distillerie, derrière la pharmacie Bourquin

ABSINTHE
du Val-de-Travers

55°

À découvrir
le musée de l'officine de verre,
la distillerie, nos absinthes et
nos eaux de vie (abricotine, coing...)
+41 79 425 91 50

production artisanale
Couvet, Suisse

CODONISA
Entreprise de maçonnerie

MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ | CARRELAGE
RÉNOVATION DE
CRÉPIS À L'ANCIENNE

COUVET
+41 32 863 12 16

Thierry +41 79 679 54 05 | Marin +41 79 679 31 31
info@codonisa.ch

LE KIOSQUE Couvet

Nicole Wenker
Grand-Rue 4b
2108 Couvet

1^{re} séance de dédicaces
vendredi de la foire 28 mai
de 14 h à 16 h
Auteur: Heddi Nieuwsma
Livre: Pains Maison

2^e séance de dédicaces
dimanche 30 mai 2021
de 10 h à 12 h
Auteur: Nicolas Feuz
Livre: Heresix

Entreprise

PUBLI-REPORTAGE

Agriculture et écologie, ménage commun

De Buttes en passant par Saint-Sulpice et jusqu'à Noiraigue, le fond du Vallon totalise 2031 hectares de surface agricole. Près de 11% de celle-ci sont déjà dédiés à la promotion de la biodiversité alors que les exigences nationales minimales sont de 7% et inexistantes sur le plan européen. Par ailleurs, l'empreinte environnementale liée à la consommation alimentaire suisse est générée à 75% à l'étranger. À l'heure où la préoccupation des ménages à « acheter local » n'a jamais été aussi grande et où l'éthique de production n'a jamais été aussi importante, la votation du 13 juin doit mener à une juste réflexion, selon l'ÉcoRéseau du Val-de-Travers.

Vaste réseau écologique déjà en place

La logique de vente est implacable. La demande influence directement l'offre donc l'offre suit la demande des consommateurs. Ainsi, si les agriculteurs produisent de la façon dont ils le font aujourd'hui, c'est que la demande va en ce sens. C'est la réalité du terrain. Le tout, en continuant progressivement et réalistement à faire la bascule vers une agriculture toujours plus verte et naturelle. Les deux initiatives

phytosanitaires vont malheureusement beaucoup trop loin dans ce qu'elles imposent et elles ne tiennent pas compte des contraintes mêmes de production, selon ÉcoRéseau. En souhaitant dicter la demande au lieu de la suivre, elles risquent en plus d'être contre-productives.

En effet, si le « 2 x oui » venait à l'emporter alors qu'advient-il de la demande réelle ? Se dirigera-t-elle vraiment vers une alimentation totalement bio et « éthique » même si cela devait coïncider avec une hausse de prix et surtout des importations en hausse ? Car c'est ce qui attend les consommateurs dans un tel cas de figure, il faut le dire clairement, pointe le réseau écologique du Vallon. Regroupant 90 à 95% des exploitations vallonières, cette entité s'engage déjà depuis huit ans pour favoriser la santé des sols, de la faune et de la flore. Une stratégie rendue possible en mettant en place – et en suivant – un fil rouge identique sur chaque parcelle de terrain.

Inciter et garder des garde-fous

Ainsi, les différentes espèces animales peuvent se déplacer dans un milieu naturel cohérent



De gauche à droite : Ruedi Hauri, Sevan Jau, Pascal Thiébaud, Simon Eschler, Daniel Dreyer.

© Loïc Valverde

et respectueux. Chacun des 42 membres du réseau écologique du Vallon s'engage aussi à renoncer aux traitements, aux engrais et à faire des fauches tardives sur des parcelles définies. Par la voix de son président Simon Eschler, l'ÉcoRéseau du Val-de-Travers explique qu'il n'est pas dans l'intérêt des agriculteurs d'utiliser des pesticides puisque cela ajoute des coûts supplémentaires. En revanche, il souhaite fermement que des garde-fous soient conservés, par exemple lorsqu'une production est en danger de destruction et qu'elle doit absolument être traitée.

L'ensemble du territoire suisse est recouvert de réseaux écologiques comme le nôtre et tous sont chapeautés et conseillés par des bureaux biologistes. Cela fonctionne, puisque la Suisse, par ces moyens, permet de prendre soin du paysage, de la biodiversité et d'un auto-apvisionnement de 58%.

Un exemple en la matière, se félicite-t-il. Bref, la politique agricole helvétique a déjà pris le tournant de l'écologie et du bio. C'est notamment pour intensifier ce tournant et encore mieux négocier le virage qu'ÉcoRéseau a vu le jour. Inciter au lieu d'obliger est bien plus efficace selon cet organisme d'agriculteurs.

Ces hommes de la terre désirent pouvoir continuer leur travail avec des objectifs réalisables et supportables. Ils lancent en cœur : « Faites-nous confiance et n'hésitez pas à venir à notre rencontre, nous nous battons pour vous ! »



CONTRÔLE D'INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

HENRI KOTTISCH
Contrôleur avec brevet fédéral

2108 Couvet - tél: 079 601 86 94 - kottisch@bluemail.ch

entreprise de construction

BAILLON PYTHON

Les Sises 1b 032 863 27 06 Boveresse

Maçonnerie - Béton armé - Carrelage - Plâtrerie - Echafaudages
Chape - Carottage - Crépi de finition - Divers

telecom
solutions & services

constructions
extensions
modernisation
déplacements
entretiens

Cédric ROTA
CR telecom Sàrl
Champs-Girard 320
2108 Couvet
+41 79 715 65 12
info@crtelecom.ch

Alterimo
SERVICES IMMOBILIERS

Arc-en-ciel
coopérative d'utilité publique

PORTES OUVERTES
Samedi 29 mai 2021
de 13 h à 16 h

Les FLEURS DU VAN

Rue du Burcle 3, 2108 Couvet
Magnifiques logements neufs avec encadrement de 2,5 et 3,5 pièces pour seniors ou personnes à mobilité réduite.
Disponibles dès le 1^{er} juillet 2021.

Contact: info@alterimo.ch - Tél. 021 694 30 20

CAU SFAU
d'argent

Guimar Wyss-Santana
Rue du Quarre 4 - 2108 Couvet
Tél. 032 863 11 83

BRÛLEURS À MAZOUT
Test antipollution
Service avec abonnement

032 863 33 27
079 624 05 13
F. BERSET - 2108 COUVET

CONTRÔLEUR OFFICIEL
AVEC BREVET FÉDÉRAL

OFFRES COMBINÉES

ENTRE LES DEUX JOURNAUX



Toute publicité
publiée conjointement
dans les deux titres
bénéficie d'un rabais de

15%

sur chaque annonce

Une hirondelle sur l'épaule

Entre les alpes et le jura, le plateau.

Qu'il soit confirmé dans sa vision du Pô le rassurait.

Les hommes s'offraient leur première soirée. Le temps se voulait plus clément même s'il pleuvait bien un peu. Aux douleurs des pieds s'étaient joints les maux de dos. Mais en gros, ça râlait moins. Les jeunes posaient moins de questions stupides et supportaient mieux le bât, imaginant sûrement que la destination était proche...

Certains n'avaient pas l'habitude de boire du vin, mais c'était bien agréable. Ça ressemblait assez peu au prunent piémontais de Trontano qu'ils diluaient chez eux souvent avec de l'eau sucrée.

– Mais ici c'est du vrai et du cher ! Pour le moins c'était ce que Bruno affirmait et cela commençait à se sentir, la soirée avançant...

Vincenzo souffrait bien un peu mais il souriait, hilare. Il ne disait rien. Son regard était vague et sa bouche grande ouverte lui donnaient l'air stupide. Il voulut prouver qu'un rouquin supportait bien mieux l'alcool que les autres... Il entendait dix fois les mêmes histoires. Lui, ça continuait de le faire rire.

On finit par se demander comment certains allaient rejoindre la cabane... En fait, la cahute avait été construite grâce à l'aide de bûcherons de la région de Trasquera. Bruno y avait recours pour ranger ses outils et ses cannes à pêche. Une dizaine de gars du voyage s'y logeraient facilement. Un tas de couvertures qui piquaient et sentaient la poussière, tiendraient chaud et c'était bien le plus important.

Cette première vraie nuit de sommeil à l'abri après une bonne soirée, sonnait comme une récompense même si le périple n'était encore de loin pas terminé.

Quatre jours plus tard, la petite troupe atteignit les frontières neuchâteloises. Une autorisation était requise pour séjourner dans le canton. Les habitués montrèrent patte blanche, le passage du reste de la cohorte en fut grandement facilité.

Dès le départ du pays, l'équipe avait décidé qu'elle se séparerait en fonction des emplois offerts sur place. Connaissant bien les patrons qui recherchaient de la main-d'œuvre, les plus anciens se portaient garants des plus jeunes.

Il était exigé de ces nouveaux, qu'ils soient avant tout travailleurs, polis, honnêtes et qu'ils se débrouillent auprès des anciens pour comprendre les ordres en français. Le salaire serait versé après un temps d'essai de quelques semaines.

Sans un sou en poche, les débuts étaient toujours difficiles, on ne pouvait rien s'accorder. La camaraderie fonctionnait chichement : un prêt d'une thune qu'il faudrait rembourser à la première paie.

Cette solidarité obligatoire forçait les jeunes à rendre des comptes, à éviter le gaspillage et les bêtises...

Ecco !

Il fallait observer l'aller-retour de ces prunelles grandes ouvertes vers cette pièce de monnaie inconnue et froide que Bartolomeo déposait dans sa main.

– Vincenzo ! Ce que je te prête, équivaut à une quinzaine d'heures, à peu près une journée de travail !

Je ne sais si tu imagines vraiment ce que cela représente ?

–Une journée de travail, je vois bien ! Mais ce que je peux faire avec cette pièce ? ... Abolumento no !

–Tu comprendras bien assez tôt, se moqua Alfredo qui visiblement, tolérait mal le jeune rouquin.

Bien avant de quitter Antrona, Bartolomeo avait dressé la liste des commandes de nourriture à Villadossola. Il s'acquittait de cette tâche indispensable chaque printemps, car il s'avérait difficile d'acheter les marchandises en Suisse, tant elles étaient hors de prix. Il se ferait livrer là-bas, c'était bien plus pratique.

S'éloigner du pays, en changeant les habitudes alimentaires des nouveaux dès les premiers jours, n'était pas concevable. Les odeurs si familières des repas préparés come a casa tressaient un cordon ombilical si solide avec leurs origines, qu'ils reviendraient au pays à n'en pas douter. Les victuailles de première nécessité se transportaient facilement dans le baluchon : les châtaignes séchées, plusieurs parts de polenta séchée et le fromage.

Bartolomeo savait fort bien que si les instructions fournies aux marchands de la vallée étaient passées à temps, la livraison en Suisse ne prendrait guère plus de quatre jours.

Les services postaux fonctionnaient efficacement. Ils étaient rapides et sûrs même si les diligences qui attaquaient le Simplon en avril, connaissaient des difficultés, le retard n'était jamais important.

Si une lettre postée dans la vallée piémontaise à destination des montagnes du Val-de-Travers*, prenait deux jours, les sacs de châtaignes et de maïs, les meules de fromage et les bonbonnes de vin n'étaient jamais livrés plus d'une semaine plus tard !

* les lettres envoyées d'Antrona étaient oblitérées au départ et timbrées en Suisse deux jours plus tard... Preuves à l'appui ! (O tempora, o mores !)

La délivrance bientôt

Le temps était magnifique, la température se faisait douce, les pèlerines de gros tissu avaient pris place sur les baluchons, la troupe avançait à un bon rythme.

Contourner les villes et les gros villages faisait partie des conventions auxquelles les jeunes se soumettaient de fort mauvaise grâce. Pietro et Claudio auraient tant voulu vérifier ce que d'autres leur avaient décrit de la Suisse :

– C'est beau, tu verras ! Il y a des fleurs partout et les filles ont des chevelures d'or ! Précisément, ils auraient tant voulu voir à quoi elles ressemblaient ces femmes blondes, eux qui étaient tous nés noirs.

Les plus anciens savaient bien qu'il fallait éviter à tout prix les questions de tous genres et les insultes, surtout :

« Tchink ! Rital ! Capiane ! »

Ces messages auxquels il était souvent ajouté Sale ! comme Sale tchink ! lancés avec violence à la figure de ces migrants mal attifés ne nécessitaient aucune traduction... Le regard, les dents jaunies prêtes à mordre di questi insolenti étaient suffisamment édifiants !

Ne pas profiter du pays et y travailler seulement ! donnaient lieu à de sempiternelles disputes. C'était un peu comme quand il y avait la fête dans la vallée : ceux qui besognaient ne profitaient jamais des réjouissances !

Ce monde-là, comme ailleurs, était composé de deux classes : celle de ceux qui servaient et celle

de ceux qui étaient servis...

Ils savaient fort bien à quelle catégorie ils appartenaient mais il leur était pénible d'accepter ces différences révoltantes. Intolérable d'avaler les vexations sempiternelles, les conditions ingrates du labeur, les couches de fortune aléatoires et les cris assourdissants des patrons. En être réduits à souvent mendier pour obtenir un contrat incertain, poussait les moins aguerris à renoncer...

– Padrone, torno a casa !

Remonter les collines jurassiennes, annonçait une fin de voyage moins aisée qu'imaginée...

– Rien que des collines ! C'était ce que Bartolomeo prétendait pour encourager ceux qui ne connaissaient pas la région. Ça montait assez durement jusqu'au Crêt. Depuis le bord du lac de Neuchâtel, Couvet devrait être atteint dans la journée.

Malgré la température assez élevée, la Ronde Noire était recouverte de cette neige un peu grise de fin d'hiver. Dans ces hauts du jura, la petite troupe n'avait rencontré encore personne.

En revanche dès qu'on s'approcha des fermes, c'était les chiens qui montrèrent les crocs. Le vieil Alfredo avait retrouvé sa place un peu en arrière de la colonne. Il paraissait moins à l'aise et même un peu plus crispé...

Les grimpées, ça fait souffrir mon vieux dos !

Il ne disait mot, mais pensait ...

C'est bien leurs maîtres qui leur ont appris à montrer les dents ! Che padrone ! Che cane !

À suivre



Association ABY
L'abbaye de Fleurier

Une Abbaye virtuelle, des dons bien réels

En raison des circonstances sanitaires, la commune de Val-de-Travers annonçait depuis mai l'annulation de l'Abbaye de Fleurier et n'autorisait que la présence de manèges sur la place de Longereuse. Cependant, une association, ABY, a décidé de mettre sur pied une Abbaye virtuelle afin de permettre aux associations locales de s'afficher et de récolter quelques soutiens financiers. Explications avec Vanessa Zanotti, jeune présidente de la toute nouvelle association.

L'annonce du Conseil communal de Val-de-Travers dans son communiqué du 5 mai de l'annulation de l'Abbaye de Fleurier venait entériner ce que beaucoup redoutaient. Une décision qui est le point de départ de la constitution de l'association ABY et de son idée : l'organisation d'une Abbaye virtuelle aux dates originellement prévues du 26 au 28 juin. L'événement en ligne a pour objectif d'offrir l'opportunité à la population de soutenir les associations et sociétés locales, sous la forme de consommations fictives.

Aider les acteurs de la vie sociale, la présidente de la nouvelle association, Vanessa Zanotti, propriétaire d'un commerce, y pense depuis quelque temps. « Depuis la mi-mars, je réfléchis à une manière d'aider ces associations sportives ou de musique, bref les sociétés qui font partie de notre vie locale », explique-t-elle, en soulignant que son commerce ces derniers mois a « de la chance » et fonctionne bien. « Mais les autres, ceux qui n'ont pas d'activités, pas de rentrée d'argent ? », questionne Vanessa Zanotti, dans un cri du cœur. C'est cette réaction qui la pousse à partager ses idées avec ses proches et ses amis. L'annonce de l'annulation convainc Vanessa Zanotti, ainsi que quatre entrepreneuses et entrepreneurs du Val-de-Travers, Mélanie Renaud, Sandra Eggenschwiler, Diego Gaier et Miguel Dominguez, de créer une association bénévole ayant pour but la mise en place d'un événe-

ment virtuel pour récolter des dons pour différents acteurs régionaux, sociétés, associations, lieux de restauration.

Stands et consommations virtuels

Concrètement, cette Abbaye en ligne se déroulera du 26 au 28 juin et se présentera sous la forme d'une plateforme de e-commerce où chacune et chacun pourra « s'offrir » boissons et en-cas aux stands de son choix sur le site <https://abbaye-de-Fleurier.ch>. Néanmoins, ces consommations ne désaltéreront pas ni sustenteront puisqu'elles seront entièrement virtuelles. « Au lieu d'un simple appel aux dons, nous voulions trouver quelque chose de ludique, de facile, qui parle à tout le monde et qui respecte les règles sanitaires », détaille Vanessa Zanotti, qui voit ce projet comme une impulsion à la solidarité. ABY s'est déjà approchée des sociétés qui tiennent habituellement un stand et une association a déjà « réservé » un emplacement virtuel.

Les futurs dons ne seront pas regroupés dans une cagnotte commune, mais iront de manière directe et spécifique aux sociétés choisies. L'habitué de l'Abbaye pourra ainsi apporter son soutien à son ou ses « stands » favoris. Les donations seront anonymes. ABY souligne qu'aucun don « n'est à minimiser ». « Chacun peut amener sa pierre à

l'édifice », image Vanessa Zanotti, qui insiste sur le rôle essentiel des associations et sociétés dans la vie locale.

Partenaires recherchés

Afin d'inciter la population à participer et aussi remercier les futurs donateurs, l'association a imaginé la création d'une tombola de plus Fr. 3000.- dont les prix seront en bons Val pour que les retombées de l'événement profitent à l'économie locale. « Toutefois, celle-ci dépendra de nos sponsors », ajoute la présidente d'ABY. Ainsi, l'association bénévole recherche plusieurs partenaires pour assurer la réussite de l'événement. Le budget de cette Abbaye virtuelle, estimé à environ Fr. 10'000, se compose des frais de réalisation du site et de la plateforme internet et des frais administratifs.

Actuellement, ABY peut déjà compter sur le soutien de la commune de Val-de-Travers. « Le retour des autorités fut très positif. L'idée a plu », commente Vanessa Zanotti, en précisant que l'association bénévole est totalement indépendante de la commune. Dans cette recherche de soutiens, la présidente d'ABY souligne le sérieux de l'association et les compétences de son comité. « L'idée qui nous anime c'est simplement d'aider, de faire le bien à notre échelon », conclut Vanessa Zanotti, soucieuse de cette vie associative, si essentielle. Cette Abbaye virtuelle rencontrera-t-elle le succès ? Réponse dans un mois, mais quoi qu'il en soit, la démarche novatrice d'ABY constitue un bel élan de solidarité locale. Rien que cela mérite d'offrir une tournée virtuelle.

Gabriel Risold

Covid-19 – Collège primaire de Fleurier Bilan du dépistage

Le second dépistage organisé mardi 18 mai sur les élèves du collège primaire (collège jaune) de Fleurier ainsi que sur leur famille, a permis de détecter 11 cas positifs supplémentaires. En outre, en raison de plusieurs cas positifs, la structure d'accueil préscolaire de Boveresse ainsi que deux classes du collège des Verrières ont été mises en quarantaine.

Onze cas positifs supplémentaires ont été détectés à la suite du second dépistage organisé mardi 18 mai sur les élèves du collège primaire de Fleurier et leur famille. Une majorité des élèves et des proches conviés à effectuer ce dépistage ont participé à cette opération.

Au total, avec le premier dépistage organisé le 12 mai, ce sont 53 cas positifs qui ont été détectés. Une vingtaine de cas secondaires ont pu être identifiés en lien avec ce foyer scolaire. La quarantaine a pu être levée pour les élèves et les adultes dont le test s'est révélé négatif.

Ce dépistage, par tests PCR salivaires, a été réalisé par des infirmières scolaires et des étudiants de la Haute École Arc Santé spécialement formés, appuyés par la protection civile, et ce avec l'accord des représentants légaux.

Par ailleurs, en raison de plusieurs cas positifs détectés, la struc-

ture d'accueil préscolaire de Boveresse ainsi que deux classes du collège primaire des Verrières ont été mises en quarantaine. Les autorités sanitaires cantonales suivent de près l'évolution de ces situations.

Ces résultats confirment que le virus circule de manière importante dans cette région. Les autorités sanitaires recommandent à la population de s'autotester de manière hebdomadaire en l'absence de symptômes au moyen des autotests disponibles gratuitement en pharmacie (www.ne.ch/Autotests) et, en cas de symptômes, de se faire tester dans un centre, une pharmacie ou chez son médecin traitant.

Communiqué du 20 mai 2021

La Presta Subvention provisoire

Le Conseil d'État a accordé une subvention provisoire d'un montant de 111'764 francs pour les travaux extérieurs de restauration du bâtiment sis La Presta 2 à Travers composé de halles industrielles des années 1900, abritant actuellement le restaurant et prochainement une exposition permanente sur le site découvert en 1711 par le médecin grec Eirini d'Eyrinis.

Porte d'accueil des visiteurs, elles constituent un témoignage particulièrement important de l'histoire de l'extraction de l'asphalte dont le site a été désigné par la Confédération comme objet d'intérêt national lors de la dernière révision de l'Inventaire fédéral des biens culturels.

Ramène ta fraise

Depuis ce début 2021, la Fédération romande des consommateurs (FRC), via sa campagne, « Ramène ta fraise », lutte contre l'invasion des fraises en hiver. Provenant principalement d'Espagne, les 14'800 tonnes de fruits importés dans les 4 premiers mois de l'année foulent aux pieds les efforts de durabilité, de production locale, en circuit court et dans le respect des conditions salariales.

Afin de commenter les résultats, de renseigner les consommatrices et consommateurs sur les enjeux de la saisonnalité et fêter un produit local, qui a du goût, du jus et de multiples apprêts culinaires, la FRC neuchâteloise lancera aussi un concours dans les stands qu'elle tiendra, notamment à celui du marché de Fleurier, vendredi 4 juin prochain.

Médaille d'or pour Blackmint SA à Môtiers



Le « Kübler Swiss Dry Gin 46% vol », signé Yves Kübler de Blackmint SA à Môtiers, a obtenu la médaille d'or au concours Spirits International Prestige 2021 (1183 soumissions), qui s'est déroulé aux États-Unis.

Comm.



**ILS SONT
SORTIS
POUR...**

Service de défense incendie et de secours

Les sapeurs-pompiers du SDIS sont sortis le :

Vendredi 21 mai : à 19 h 32 à Travers, pour la récupération d'hydrocarbures sur la chaussée.

Plus d'infos : www.sdis-valtra.ch



OEIL FLÂNEUR

Samedi, avec le retour du soleil, les promeneurs ont profité de se rendre sur le site du Creux du Van.

© Loïc Valverde

fondation du val-de-travers
en faveur des personnes âgées

l'entour(âge)

Le foyer de jour *l'entourâge* accueille à la journée des personnes âgées vivant à domicile, désireuses de rompre leur solitude ou de trouver une aide et un soutien pour certaines activités de la vie quotidienne.

foyer de jour



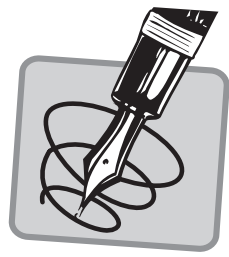
Au foyer de jour l'entourâge vous trouverez :

- Un environnement agréable et sécurisant
- Un service personnalisé et adapté
- Des activités individuelles et de groupe
- Un lieu d'échanges et d'écoute
- La possibilité de retrouver ou maintenir une vie sociale
- Un riche catalogue d'activités
- Un partenariat avec les services d'aide et de soins à domicile ainsi que les médecins et les proches

Une question ? • Pour visiter ? • Pour une journée d'essai gratuite ?

Appelez-nous au 032 862 11 88

petits-clos 37 - 2114 fleurier - +41 32 862 11 88 - foyerdejour@lentourage.ch - lentourage.ch



LETTRES OUVERTES

L'infrason, un son inaudible mais dangereux

À notre époque, où on légifère (à juste titre) contre le bruit provenant de la machinerie et de la circulation, il est étonnant que les vibrations et les infrasons émis par les éoliennes ne soient pas pénalisés par la loi mais que, au contraire, leur existence soit niée puisque l'oreille externe ne les entend pas.

Dans la vie, il existe de multiples dangers qui échappent à nos sens : à la plage, notre peau brûle sans qu'on voie les rayons ultraviolets (UV) qui en sont la cause ; dans une mine, l'odorat n'avertit pas les mineurs de la présence du monoxyde de carbone qui peut les asphyxier. Cette déficience sensorielle s'applique aussi aux infrasons que seule l'oreille interne entend et qui portent atteinte à notre système nerveux en provoquant des tachycardies (battements accélérés), des acouphènes (sifflements), et d'autres troubles comme l'incapacité de dormir ou de se concentrer, l'anxiété et l'inquiétude.

L'étude des infrasons ne date pas d'hier. Déjà en septembre 2010 le professeur Alec N. Salt, des États-Unis, avait démontré comment l'oreille interne réagit aux infrasons des éoliennes. Depuis, la hauteur des aérogénérateurs a pris l'ascenseur et on érige maintenant des machines gigantesques de plus de 200 mètres. Or, chaque fois que les pales passent devant leur tour, elles créent des infrasons.

À cause d'une législation obsolète certains pays (dont la Suisse, voir l'ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit, 1986) ne considèrent pas les sons avec des fréquences en dessous de 20 Hz comme une nuisance pour la population et, de ce fait, ils ne figurent pas dans leurs lois comme une menace pour la santé. Heureusement, à la suite de l'interpellation, déposée le 22.09.2020 au Conseil national par Jean-Pierre Grin (UDC, VD), Intensité des infrasons émis par les éoliennes. Des éléments nouveaux, la question des infrasons est de nouveau d'actualité. Jean-Pierre Grin cite l'article de J.-Bernard Jeanneret, un physicien suisse, ancien collaborateur au CERN, Intensité des infrasons émis par les éoliennes et sa dépendance du sous-sol et d'effets résonants dans les constructions, publié sur le site de Paysage Libre Vaud, où il démontre comment les infrasons et les vibrations des grandes éoliennes sont transmis très loin dans le sous-sol dur, par exemple le calcaire du Jura. Ces vibrations sont ensuite amplifiées dans les chambres des habitations par l'effet de résonance et peuvent être à l'origine des troubles pour la santé, décrits ci-dessus.

Dans un monde où la pollution sonore est reconnue comme un danger pour la population et celle créée par les machines de la vie moderne est prescrite par la loi, n'est-il pas le moment de légiférer sur les infrasons, dont les méfaits sont un constat scientifique, au lieu de prétendre qu'ils n'existent pas ?

Richard Wilson, Travers

Groupe E s'accroche au Val-de-Travers

C'est un coup de tonnerre qui a retenti dans le canton de Fribourg : Groupe E Greenwatt a annoncé qu'il se retire de ses projets éoliens fribourgeois et remet sa planification aux mains des communes. Vu la motivation des dites communes à accueillir des centrales éoliennes, la décision de Groupe E marque bien la fin de ses ambitions éoliennes dans ce canton. La nouvelle est cependant lourde de conséquences pour le Val-de-Travers : il ne reste à Groupe E plus que ses projets neuchâtelois, en particulier la Montagne de Buttes, pour concrétiser ses objectifs éoliens.

La décision de Groupe E montre que lorsque la population se manifeste, bénéficie d'appuis politiques et de médias soucieux d'alimenter le débat, les promoteurs jouent la carte de la prudence. C'est ce qui fait défaut à Neuchâtel depuis 10 ans : mal informée et délaissée par tous les partis cantonaux, la population considère l'éolien comme une fatalité. Les trois projets neuchâtelois de Groupe E sont ainsi les derniers que le promoteur porte encore en Suisse romande, et l'entreprise fribourgeoise a expressément souligné son intention de les poursuivre.

Pourtant, tous trois ont de gros défauts qui justifieraient leur abandon immédiat. C'est notamment le cas pour la Montagne de Buttes : en attente d'une décision du Tribunal fédéral, ce mégaprojet de 19 machines – le plus grand projet de Suisse ! – compromet le retour de l'aigle royal qui niche à quelques battements d'aile des éoliennes prévues. Il en va de même pour les autres projets de Groupe E qui mettent en péril le classement UNESCO de La Chaux-de-Fonds et le Parc naturel Chaseral.

Ces points n'étaient pas connus de la population du Val-de-Travers lorsqu'elle a accepté en 2014 la planification éolienne cantonale. Sept ans après, le résultat de la votation est clairement caduc et les autorités cantonales seraient bien inspirées d'en prendre acte.

Le canton de Neuchâtel ne doit pas devenir la bouée de sauvetage éolienne de Groupe E. Les Travers du Vent demandent ainsi aux autorités un moratoire immédiat de dix ans sur tous les projets éoliens du canton, afin de :

- développer un programme photovoltaïque cantonal digne de ce nom, qui permettrait de produire deux fois plus de courant que les projets éoliens ;
- développer en parallèle un grand programme d'économies d'énergie (bâtiments, transport, etc.) qui créera des emplois dans les entreprises régionales, ce qui n'est pas le cas des éoliennes, qui sont achetées à l'étranger et dont la maintenance est elle aussi assurée depuis l'étranger.

L'éolien n'est pas une fatalité, comme le prouve la décision de Groupe E. Il existe des alternatives compatibles avec la protection de notre patrimoine et la sécurité de l'approvisionnement électrique.

Thierry Ray, président de l'association Les Travers du Vent



LETTRES OUVERTES

Transports publics Faites des propositions !

Tous les deux ans, chacun a le droit de soumettre ses propositions d'adaptation d'horaire des transports publics au service cantonal des transports à Neuchâtel. Ce délai court, cette année, du 25 mai au 13 juin 2021. En ma qualité d'utilisateur quasi exclusif des transports en commun, je le fais systématiquement, et ce de manière réfléchie : n'hésitez pas à faire de même. Alors, si vous avez des souhaits, ou si vous avez constaté des lacunes, écrivez ! Il vous est également possible d'écrire à votre commune, à l'attention de la commission régionale des transports, ce durant toute l'année. Si vous désirez confronter vos demandes aux miennes, prenez contact avec moi.

Malgré la situation sanitaire actuelle et le manque à gagner des compagnies de transports publics (TransN, CarPostal, CFF, BLS, etc), il est intéressant de constater que l'augmentation de l'offre, respectivement son adaptation, demeure possible. Ce fut le cas dès le 1^{er} mars 2021 sur les principales lignes urbaines des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds entre 19 h et 20 h en semaine (cadence toutes les 10 minutes au lieu de toutes les 20 jusqu'alors).

Si vous souhaitez vous déplacer autrement qu'en voiture, mais que l'offre actuelle des trains et bus ne vous le permet pas, signalez-le à qui de droit de manière claire ; il est probable que vous n'êtes pas la seule personne à souhaiter une liaison supplémentaire à une heure bien précise. À titre d'exemple, je citerai la non-possibilité d'atteindre Neuchâtel avant 6 h 18, la dernière possibilité de rejoindre La Côte-aux-Fées avec un départ, en semaine, de Neuchâtel à 18 h 14 (!) ou le « trou » de la fin de soirée entre Fleurier et Saint-Sulpice, Les Bayards et Les Verrières, puisqu'il n'y a pas de correspondance en gare de Fleurier avec le train partant de Neuchâtel à 21 h 41...

Il suffit parfois d'une course supplémentaire, donc d'un effort financier restreint, pour permettre à beaucoup de citoyens de se déplacer de manière sûre et confortable en transports publics. Il serait dommage de manquer de réflexion et de vision à l'heure où le climat fait des siennes...

À ce propos, le réchauffement doit être en vacances... nous sommes censés être au printemps depuis deux mois ! Vive les petites laines... ce n'est pas un réchauffement, mais un dérèglement climatique, nuance...

Sylvain Moser, Les Verrières

L'œil de Kiev

Nous ne sommes ni en Russie, ni au 20^e siècle et encore moins en pleine guerre froide. Et pourtant, ce qui est devenu « l'affaire de la famille ukrainienne de Noiraigue » a tout pour alimenter les fantasmes, le mystère et la suspicion. C'est du moins ce que l'on a voulu nous faire croire jusqu'à son dénouement intervenu récemment. Décryptage avec cette famille... vallonnière.



À la suite de l'annonce de l'octroi d'un permis de séjour à la « famille ukrainienne » à la fin du mois de mai, cette « affaire » a, semble-t-il, trouvé son épilogue. Ce n'est pas un flot mais un torrent d'émotions que cette histoire mêlant renvoi d'étrangers, famille, enfants en bas âge et intégration a fait jaillir. Comme la loi ne fonctionne pas sur le principe des émotions mais sur des règles établies, le clash entre chaleur émotionnelle et froideur rationnelle a fait des étincelles. Comme ce qui est fait, écrit et dit dans l'ivresse des sentiments manque souvent d'objectivité, il semblait plus judicieux d'attendre un peu avant de vous parler de ce sujet. Le « deal » conclut avec le père de famille ukrainien Yaroslav Ayvazov est clair : je viens à sa rencontre avec plaisir mais sans a priori positif ou négatif préalable, en restant dans le rationnel. Neutre, comme la Suisse !

Amour du français précoce

Une position très bien accueillie par celui qui regrette les positions parfois clichées et surfaites des médias sur certains sujets. Mais c'est une autre histoire, ne nous perdons pas sur le chemin de Kiev... ou plutôt de Noiraigue où vit Yaroslav, sa femme Vira et leurs trois enfants depuis 2008. Malgré les trombes d'eau qui tombent en cet après-midi, l'homme du foyer m'attend dehors et me propose immédiatement un café pour me réchauffer. J'accepte par politesse et lui réponds que je n'ai pas froid, étant solide comme... un Slave. De quoi lancer idéalement le père de 48 ans qui tient absolument à commencer par la fin, soit par les remerciements.

« J'ai une profonde reconnaissance envers tous ceux qui nous ont soutenus durant ces années de combat. Je n'aime pas ce mot mais il faut bien l'employer. C'était long, c'était usant mais c'est aussi grâce à vous, chers amis, que nous avons obtenu gain de cause. » Le français est assuré et les mots utilisés recherchés. On sent que son niveau dans notre langue est avancé. « J'ai un amour particu-

lier pour le français et je l'ai appris avant d'arriver en Suisse en 2004 pour suivre des études de musique avec ma compagne. La musique est un parfait moyen d'intégration mais rien ne vaut la langue locale, tout passe par là et notamment les procédures administratives », sourit-il.

« On ne cherche pas à prendre mais à donner »

Issus de la minorité russe en Ukraine, ils ont initialement aussi choisi de quitter ce pays pour fuir « ce qu'il faut bien appeler des persécutions. Et une fois qu'on était partis, la situation là-bas s'est grandement détériorée et nous n'y voyons plus un futur serein pour nos enfants. Nos parents y vivent encore, nous pensons chaque jour à eux. » Malheureusement pour le couple, être violoniste en Suisse comme Vira ou chanteur et altiste comme Yaroslav n'offre pas une sécurité d'emploi très forte et cela n'a pas joué en leur faveur dans leur désir de pouvoir rester ici. Actuellement, il travaille avec différentes formations vocales dans le canton.

Sa femme donne quant à elle des cours de violon dans une Haute École de musique. « On ne cherche pas à prendre quelque chose à la Suisse mais à lui donner ce qu'on peut à travers nos compétences. Et nos compétences principales se trouvent dans la musique. » Cet amour des sons les a d'abord transportés jusqu'à Neuchâtel « car il y avait un très bon prof d'alto », puis à Fribourg pendant deux ans et demi « pour perfectionner le chant. » L'arrivée de leur première fille les a ensuite obligés à quitter leur petite chambre d'étudiants en 2008. Ils ont fini par trouver « un refuge » plus adapté à leur nouvelle vie de famille du côté de Val-de-Travers. Une installation et une intégration réussies à en croire différents témoignages.

La Cour européenne des droits de l'homme bouge

Mais ce bel équilibre a été contrarié en fin d'année 2014 et

leur situation s'est soudainement fragilisée. « On n'a pas obtenu de permis de travail car on n'avait pas de permis de séjour et on n'obtenait pas le permis de séjour car on n'avait pas de permis de travail, un vrai cercle vicieux. Lorsqu'on était encore considérés comme étudiants notre avenir était temporairement assuré. Mais une fois que ce statut est tombé, cela s'est gâté avec le service de l'immigration qui a des exigences très précises. Un contrat avec un certain salaire fixe assuré chaque mois par exemple. » Une denrée plutôt rare pour les chanteurs et les musiciens.

Le combat juridique s'est alors engagé et toutes les instances ou presque y sont passées, y compris la Cour européenne des droits de l'homme. C'est cette dernière qui a semble-t-il influencé favorablement le Secrétariat d'État aux migrations qui a octroyé une autorisation de séjour pour cas de rigueur ces dernières semaines. « Un premier pas en avant avait été fait courant 2020 avec la création de l'association DOM (qui signifie maison en Russe) qui a pour but de créer des liens culturels entre Europe de l'Est et de l'Ouest. Mes activités régulières pour cette association étaient un bon point. » Après six ans de lutte et de rebondissements, ils ont donc fini par remporter la partie.

Un bilan et des projets

L'esprit plus tranquille, Yaroslav et Vira bouillonnent déjà de projets et d'idées pour participer pleinement à la vie du Vallon. Parmi celles-ci, des stages découvertes de la cuisine slave, la création d'un chœur d'enfants et plusieurs concerts de musique russo-ukrainienne. À l'heure de la photo, chaque enfant me salue et me remercie pour mon passage. Une attitude... très suisse. En repartant, j'ai le sentiment de quitter une famille du Vallon comme une autre et il m'aura fallu moins d'une heure et demi pour m'en rendre compte. Je ne remets nullement en cause le travail du Secrétariat d'État aux migrations qui reposent sur des règles. Il en faut pour encadrer la vie en Suisse. Cependant, on peut quand même se demander si les ressources humaines et financières utilisées pour traiter cette affaire n'auraient pas été plus utiles pour trancher d'autres cas, sans doute moins évidents. Cela relèverait-il du fantasme, un vrai celui-là ?

Kevin Vaucher

la Mobilière

Agence
du Val-de-Travers

Daniel Hugli
Grand-Rue 9
2114 Fleurier
Tél. 032 864 61 16

Romuald Babey nommé représentant de l'évêque, région Neuchâtel

Mgr Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, a choisi de nommer des laïcs et diacre comme représentants de l'évêque pour les régions diocésaines de Fribourg (partie francophone), Vaud et Neuchâtel. Il nomme en outre un second vicaire général, une représentante de l'évêque pour la « vie consacrée » et un secrétaire général pour l'évêché.



C'est ainsi que Mgr Morerod a nommé représentant de l'évêque, pour un mandat de cinq ans depuis le 1er septembre 2021, pour la région diocésaine de Neuchâtel, Romuald Babey.

Né en 1970 à Porrentruy, Romuald Babey est diacre, marié

et père de quatre enfants. Il a étudié l'allemand, le français, le grec, le latin et les langues et cultures de l'Antiquité aux universités de Berne et de Neuchâtel puis obtenu un CAS en administration et gestion d'institutions de formation. Enseignant de langues au cycle 3 à Fleurier, il a ensuite été directeur-adjoint puis directeur général du cercle scolaire du Val-de-Travers. En 2019, il devient agent pastoral au sein de l'Église catholique romaine de Neuchâtel en tant notamment que responsable cantonal de la pastorale de la santé, référent de la catéchèse dans les paroisses du Val-de-Travers et actif dans les pastorales des funérailles, des baptêmes et des mariages. À l'heure actuelle, Romuald Babey prépare une licence en théologie à Domuni Universitas à Toulouse.

BANDY

Nouvelle saison, en espérant sans Covid



La saison 2020-2021 restera certainement gravée dans nos mémoires pour un bon moment. En effet, étant composé uniquement de bénévoles au sein du comité et de joueurs amateurs, il a été impossible de faire un seul entraînement ou rassemblement, les patinoires étant fermées en raison du Covid. Les Championnats du monde masculins prévus initialement au mois de janvier puis repoussés en mars de cette année ont finalement été annulés. Mais il en faut plus pour démoraliser les troupes. Un planning chargé a été minutieusement élaboré afin de se préparer au mieux pour la prochaine saison. En effet, deux Championnats du monde sont au programme. Le Championnat du monde féminin se déroulera du 9 au 16 janvier à Stockholm en Suède dans une enceinte flambant neuve. Celui des hommes quant à lui se déroulera en Russie à Syktyvkar fin mars début avril. Pour les filles, un match amical est planifié contre l'Estonie. La date et

le lieu (Davos ?) restent encore à être finalisés. trois camps d'entraînement sont également agendés. Pour l'équipe masculine, un tournoi européen est en train de se dessiner sous forme de match aller-retour entre quelques nations qui n'ont pas de championnat interne. Une manche ainsi que la finale se dérouleraient en Suisse à Davos et une autre manche à Prague. Les détails seront connus d'ici à cet été. Trois camps d'entraînement sont prévus comme pour l'équipe féminine. La saison débutera cet été avec des entraînements sur terrain synthétique et se poursuivra avec des sessions d'essai (Try out session) dans trois patinoires de Suisse. La première se déroulera à la patinoire de Romont le dimanche 12 septembre de 10 h à 11 h 15 et les autres dates ainsi que les lieux restent encore à être définis en fonction des restrictions mises en place par la Confédération et les clubs. L'objectif de ces sessions est d'aller au plus près des joueuses et joueurs de hockey afin de leur faire essayer le bandy. Les meilleurs de chaque session seront convoqués pour les trois camps d'entraînement en vue des Championnats du monde de 2022. Ils se dérouleront aux Ponts-de-Martel, Zürich et Davos entre novembre 2021 et janvier 2022.

Comm.

BOCCIA



La bocce sur Soleure



Les doublettes finalistes entourées par Antonio Barigello (à droite) et les présidents Lino Rota (BC Couvet) et Luigi Colella (GS Italgrenchen) au centre avec la coupe.

Profitant des récents assouplissements des mesures sanitaires, le boccia-club Couvet a organisé son tournoi national annuel samedi. Vingt et une équipes de cinq cantons différents avaient fait le déplacement. Le trophée « Serti Diam's » est finalement revenu à une doublette soleuroise dans une finale acharnée opposant deux équipes du même club (GS Italgrenchen). Le BC Couvet s'est quant à lui bien défendu.

Particularité de cette compétition nationale, il fallait absolument huit pistes afin de pouvoir jouer tous les matches en une seule journée. Les qualifications se sont donc déroulées simultanément dans quatre lieux différents : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Corgémont et Couvet bien sûr. Une seule équipe sortait vainqueur sur ces quatre terrains et les demi-finales ainsi que la finale ont eu lieu au Vallon. Première grosse surprise de la journée : l'élimination de la doublette championne suisse en titre Eric Klein et Thierry Roldan. Les seuls représentants tessinois se sont avoués vaincus devant l'impeccable doublette covassonne Manuel Luis et Giovanni Civitillo. Quid des autres régionaux « de l'étape » ?

Prime de victoire de 400 francs

Même si les trois autres doublettes alignées par le BC Couvet n'ont pas fait partie du dernier carré, elles ont été plutôt inspirées. À l'image du président Lino Rota et Miguel Rocha qui ont bien failli sortir gagnants dans le groupe jouant à Corgémont. « Il ne nous a pas manqué grand-chose, on a perdu 4 à 3 au cochonnet. » Autrement dit, ils ont dû disputer

une sorte de mort subite lors de laquelle les deux équipes doivent toucher le plus grand nombre de fois le cochonnet (pallino). Un jeu supplémentaire qui leur a été fatal. « Ce n'est pas bien grave, l'essentiel était de pouvoir rejouer et on peut être fiers de notre tournoi. »

Parlons du niveau de jeu justement. Il a été de bonne facture pour une reprise d'activité après des mois agités. Malheureusement, la paire Luis/Civitillo a dû rendre les armes en demi-finale face à la pointure helvétique Alan Taeggi et son coéquipier Rivo Schiavi (GS Italgrenchen). Ces derniers ont affronté leurs comparses de club Giovanni Caparrotta et Giuseppe Godino. Enjeux de la finale : battre ses habituels copains de club, soulever le trophée et repartir avec la prime de 400 francs promise aux vainqueurs. « Une somme qui sera sans doute augmentée l'année prochaine pour attirer quelques cracks tessinois en plus », glisse au passage le président.

De l'indécision avant le coup de maître

Dans le « bocciodromo » de Couvet, la bataille a été féroce et les « amis » finalistes se sont rendu

coup pour coup. C'est les plus jeunes, Taeggi et Schiavi, qui ont pris les devants et qui ont longtemps mené au score. D'abord 4 à 1 puis 6 à 3 grâce à une technique et une précision au rendez-vous. Sur le terrain, l'attitude de Taeggi tranchait avec l'ambiance silencieuse d'une bonne cohorte de supporters masqués. Arpentant la piste en long et en large, soupesant chaque décision puis transmettant ses instructions à son camarade de jeu, il y a mis de l'énergie. Plus posé, le duo Caparrotta/Godino a su attendre patiemment son heure faisant passer le tableau de 6-3 à 6-9 en l'espace de quelques minutes.

La suite fut encore plus folle. Les jeunes ont alors « mitraillé » chaque point potentiel de leurs adversaires. Une tactique payante qui leur a permis de renverser la vapeur pour reprendre l'avantage (11-9). Il ne leur restait donc plus qu'un point à marquer pour remporter le tournoi. Une formalité ? Et bien non, un ultime rebondissement et un coup à trois points a offert la victoire aux « anciens » Caparrotta et Godino. Honnêtement, on ne s'est pas ennuyé une seule seconde lors de l'heure qu'a duré l'affrontement et on était bien loin de l'image de sport « pépère » souvent véhiculé par les non-initiés. Cela valait bien un passage par la « buvette » pour les amis finalistes. L'histoire ne dit pas s'ils se sont mis sur Soleure pour fêter ça avant d'y rentrer !

Kevin Vaucher

Concert à Bleu de Chine



La météo de ce printemps est incertaine mais tout le monde sait qu'à Bleu de Chine la lumière règne.

Le finissage de l'exposition « Coups de cœur » a lieu dimanche. Elle est encore à découvrir demain vendredi, samedi et dimanche de 15 h à 18 h (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au 032 861 28 87 ou par courriel à ioset@bluewin.ch).



Samedi, à 19 h, concert de Denis Battais, professeur de guitare au Conservatoire de musique neuchâtelois, qui interprétera des pièces du Brésil, du Venezuela, d'Argen-

tine et du Paraguay. L'entrée au concert sera gratuite avec chapeau à la sortie (sur réservation).

Adriana et Philippe Ioset

L'absinthe reste en fête, Covid ou pas !

Absinthe en fête revient en 2021, dans une formule adaptée aux normes en vigueur. Plusieurs distilleries, la Maison de l'Absinthe et le Séchoir à absinthe seront de la partie le samedi 12 juin prochain au Val-de-Travers.



La pandémie de Covid-19 avait eu raison, l'an dernier, de la 3^e édition d'Absinthe en fête. Pas question de renoncer cette année encore, la manifestation offrant une certaine souplesse. Samedi 12 juin, il sera possible de (re)découvrir la richesse et la diversité de la Fée verte, en visitant les distilleries partenaires (La P'tite, Artemisia et Distab à Couvet, La Valote – Bovet à Môtiers, Celle à Guilloud et L'Herboriste à Fleurier, La Valote – Martin à Boveresse).

Après avoir rouvert ses portes au public début mai et préparé l'inauguration de sa nouvelle exposition temporaire, la Maison de l'Absinthe, à Môtiers, accueillera également les amateurs, tant dans ses murs pour une visite que dans son jardin pour des dégustations. Propriété du Musée régional du Val-

de-Travers, le Séchoir à absinthe, à Boveresse, prendra lui aussi part à la fête en étant ouvert gratuitement au public l'après-midi. L'absinthe se trouvera également à la carte de plusieurs restaurants de la région.

Organisée par l'association Pays de l'absinthe, l'Association interprofessionnelle de l'absinthe, la Maison de l'Absinthe, le Musée régional du Val-de-Travers, Destination Val-de-Travers et la Commune de Val-de-Travers, Absinthe en fête avait pris le relais de la Fête de l'absinthe en 2018, en s'inspirant du principe des « caves ouvertes ».

Les informations pratiques sont disponibles sur le site www.absintheenfete.ch

Comm.

Pour vos textes rédactionnels,
merci de nous faire parvenir
vos communiqués avant mardi midi.
redac@courrierhebdo.ch

Courrier
Val-de-
Travers
HEBDO

EXPO **SWISS EDITION**

LA ROBELLA À BUTTES

SAMEDI 29 MAI - DE 10 H À 17 H



DÉCOUVREZ NOS NOUVEAUX MODÈLES

CITROËN **SWISS EDITION** C1/C3/C5 AIRCROSS/BERLINGO

Profitez d'options gratuites et rabais exceptionnels



Essai possible
et sans obligation d'achat



LUGE D'ÉTÉ OFFERTE TOUTE LA JOURNÉE



Menu du jour proposé par l'Auberge des fées :

Salade mêlée / Jambon à l'os, sauce à l'échalote, pommes frites maison / 23.- adulte / 15.- enfant

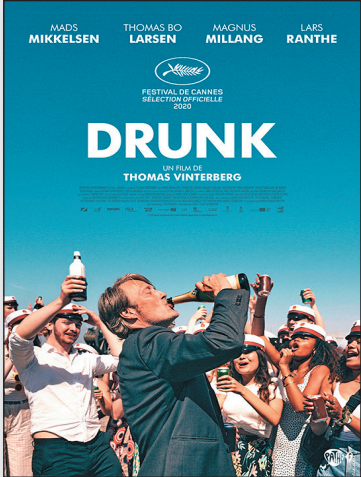
garages hotz s.a.
Tél. 032 864 61 61  2105
Travers
www.garages-hotz.ch

*Venez vous amuser
toute la journée!*



Drunk

De Thomas Vinterberg, drame, comédie, avec Mads Mikkelsen, Thomas Bo Larsen, Magnus Millang, Lars Ranthe...



Quatre amis décident de mettre en pratique la théorie d'un psychologue norvégien selon laquelle l'homme aurait dès la naissance un déficit d'alcool dans le sang. Avec une rigueur scientifique, chacun relève le défi en espérant tous que leur vie n'en sera que meilleure ! Si dans un premier temps les résultats sont encourageants, la situation devient rapidement hors de contrôle.

Bonjour le monde !

D'Anne-Lise Koehler et Eric Serre, comédie, animation, avec Kaycie Chase, Boris Rehlinger, Julien Crampon...

Adaptation de la série sur grand écran.

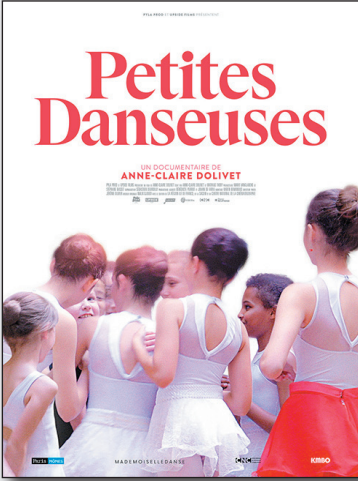


Réalisées en papier mâché, les délicates marionnettes prennent vie en stop-motion, dans de superbes décors colorés, pour raconter aux petits et aux grands la vie de la faune et de la flore de nos campagnes et les sensibiliser à la préservation de la nature et à l'équilibre des écosystèmes.

Une œuvre où les marionnettes, les sculptures, la peinture et l'animation réinterprètent la nature, pour nous la faire redécouvrir comme nous ne l'avons jamais vue !

Petites danseuses

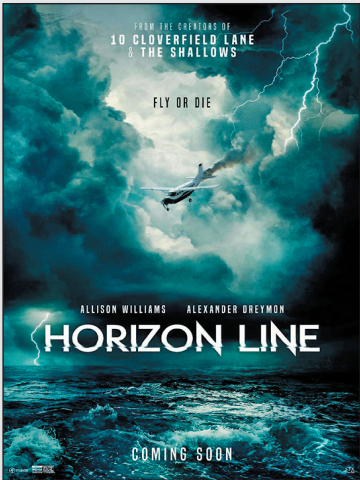
D'Anne-Claire Dolivet, documentaire, avec Anne-Claire Dolivet, Mathias Théry...



À quoi ressemble la vie de petites filles qui rêvent de devenir des danseuses étoiles ? Elles ont entre 6 et 10 ans. À la maison, à l'école ou dans la rue, elles vivent la danse avec passion. Mais comment grandir dans un monde de travail intensif, d'exigence et de compétitions quand on est si petite ?

Horizon line

De Mikael Marcimain, thriller, aventure, avec Allison Williams, Alexander Dreyman, Keith David...



Sara et Jackson sont invités, avant leur mariage, sur l'île tropicale d'un de leurs amis. Ils se retrouvent seuls passagers d'un avion monomoteur survolant les eaux bleues de l'océan indien. Quand le pilote décède d'une crise cardiaque, le couple va devoir se battre pour rester en vie et rejoindre l'île de leur ami.

Nuit et Journée des Musées au Val-de-Travers

Après le report de l'édition 2020, le Groupement des musées neuchâtelois (GMN) est heureux de pouvoir présenter la version 2021 de la Nuit et Journée des musées. Cet événement se déroulera samedi 29 et dimanche 30 mai dans 22 musées du canton de Neuchâtel.

Pour l'occasion, ces derniers ouvriront leurs portes gratuitement

et proposeront des activités inédites dans le respect des normes en vigueur : concerts, ateliers créatifs, performances participatives, rencontres, chasse au trésor,... l'événement s'adresse à un public de tout âge (www.nuitdesmusees-ne.ch).

Pour le Val-de-Travers, voici la liste des différents musées qui participent :

- Musée régional du Val-de-Travers
- Maison de l'Absinthe
- Mines d'asphalte de Travers
- Volkswerks Bar & Museum
- Musée d'art aborigène australien La grange
- Musée de l'Industrie

Comm.

Nuit et Journée des musées

Des prospections archéologiques pour revisiter l'histoire du Val-de-Travers

En constatant le faible nombre de données archéologiques disponibles pour les Montagnes neuchâteloises, et à plus forte raison pour le Val-de-Travers, une équipe de l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel a mené, de 2018 à 2020, un projet d'inventaire et de prospection dans le Vallon pour établir un premier bilan. D'un village à l'autre et avec différentes méthodes, l'ensemble du territoire a été passé au peigne fin. Les résultats, dépassant les espérances, ont révélé un nombre inattendu de vestiges, dont la datation s'échelonne du 20^e siècle jusqu'à l'époque romaine. Omniprésents dans les forêts, découverts au détour d'un vieux chemin ou dans les pâturages, ces indices du passé ont réservé quelques belles surprises et remis au-devant de la scène un patrimoine parfois oublié.

La conférence, qui se veut interactive, traitera des résultats de ces recherches et des techniques de prospections utilisées. Elle tentera aussi de mettre en lumière l'importance historique de ces vestiges fragiles, qui méritent toute notre



attention pour que leur préservation soit assurée.

Informations : dimanche 30 mai à la Pension Beauregard, Grand-Rue 10, Fleurier. Conférence à 14 h et à 15 h 30.

Les deux conférences sont sur inscription obligatoire jusqu'au 28 mai à midi. (max 15 pers.) info@mrvt.ch, tél. 076 201 55 69.

Comm.

Délires !

Nouvelle exposition temporaire de la Maison de l'Absinthe

Dans le cadre de la Nuit des musées, la Maison de l'Absinthe inaugure sa nouvelle exposition temporaire ce samedi. Fruit d'une collaboration entre la société des artistes visuels de Neuchâtel (visarte.neuchâtel) et la Maison de l'Absinthe, l'exposition temporaire « Délires ! » met à l'honneur les réalisations de 19 artistes régionaux. Elle invite le public à prendre part à un voyage artistique, thématique et historique sur l'absinthe, de la plante à la boisson.

Des œuvres éclectiques

Forte de 19 créations, qui laissent transparaître des personnalités diverses et variées, l'exposition présentera de l'art sculptural, pictural, graphique, textile et multimédia. Cette réunion de matérialités et d'expressions artistiques est

rendue possible grâce à la participation d'artistes à la créativité sans limite. Créées expressément pour l'événement, les œuvres répondent à une thématique commune : l'absinthe. Ces créations seront visibles du 29 mai au 31 décembre 2021.

Qui sont les 19 artistes ?

Jacques Minala, Verena Hillaret-Weigum, Christine Supersaxo, Wikotria Guzelf, Colette b., Marie-Claire Meier, Alina Mnatsakanian, May-Lucy Süess, Carla Neis, Roger Frasse, Catherine Aeschlimann, Laurent Guenat, Dominique Grisoni, Kim Bachmann, Jocelyne Rickli, Maryse Guye-Veluzat, Anouck Landry, Geneviève Petermann et Claire Pagni.

Comm.

À ne pas manquer non plus

► L'exposition « Au pays des Bourbaki – 150 ans de la retraite de l'armée de l'Est », du Verrisan Laurent Guenat, du mardi 1^{er} juin à fin août, au Château de Joux (F).

► Le concert des jeunes talents de la Haute École de musique de Neuchâtel, qui sera donné à la Chapelle aux Concerts de Couvet, dimanche à 17 heures.

Pas de fête villageoise à Saint-Sulpice...

Le comité de la fête villageoise de Saint-Sulpice, doit, au vu de la situation sanitaire actuelle, annuler son édition 2021.

Le comité espère pouvoir organiser la prochaine fête en 2022 !

... ni d'Abbaye à Buttes

Les contraintes sanitaires obligent le comité de l'Abbaye de Buttes à renoncer à son édition 2021.

VOUS AVEZ UNE INFO
TIPIQUEMENT
RÉGIONALE ?
CONTACTEZ-NOUS !

Toutes les informations
rédactionnelles
paraissent gratuitement !

Leemploi

Hôtel-Restaurant du Moulin
Saint-Sulpice
cherche
Serveuse
de suite ou à convenir,
50 à 80% voir plus
Tél. 032 861 16 62
Portable 079 473 76 63

**LABORATOIRE DENTAIRE**
Entretien - Rénovation
Réparation de
Prothèses Dentaires
M.C Huguenin
Technicienne Diplômée
Rue de France 3
CH 1450 Sainte-Croix
079 409 05 25

**Obrist Cheminée** Sàrl
Tubage et construction de cheminées
Assainissement des cheminées
Construction de canaux de fumées en acier
Poêle à bois et à pellets
Cheminée de salon
Insert de cheminée
**Ah! une cheminée Obrist!**
Obrist Cheminée Sàrl
+41 32 730 55 00
Rue des Parcs 112
2000 Neuchâtel
info@obrist-cheminee.ch
www.obrist-cheminee.ch
Du lundi au vendredi: 07:30-11:30 / 13:30-17:30

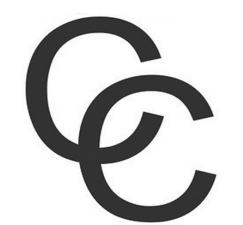
L'auberge de Noiraigue
cherche
serveur(se)s
et
cuisinier(ère)s
dès juillet,
avec expérience
et motivation.
CV à envoyer à :
recrutement@aubergedenoiraigue.ch

Faites contrôler régulièrement vos installations électriques
par des professionnels afin d'assurer votre sécurité
et celle de votre entourage.
ElectroGContrôle Sàrl
Contrôle d'installations électriques
Rue du Preyél 9 - 2108 Couvet
info@electrocontrol.ch - 079 428 83 33


Pour Vallonniers calculateurs
2 appartements et 2 garages
libres de suite
ou
Maison locative
au prix d'une villa
Situation calme et ensoleillée à Travers
Renseignements et visites : 078 623 93 91

**TransCréa Sàrl**
Immobilier
Conseils - Location - Vente
Votre agence
familiale

1450 Ste-Croix
2114 Fleurier
024 454 13 13
Vous envisagez de vendre votre bien immobilier ?
Afin de répondre à la demande de notre clientèle, nous recherchons :
Maisons, immeubles à rendement, appartements, immeubles à rénover
En toute confidentialité, nous vous faisons une estimation gratuite de votre
bien sur simple demande et sans engagement
N'hésitez pas et contactez-nous ! www.transcrea.ch • info@transcrea.ch


Poëlier - Fumiste
079 700 41 96
chabloz.cheminee@gmail.com

À LOUER à COUVET
Grand appartement
de 3 grandes pièces
Grand hall y compris buffets, cuisine agencée,
salle de bains, balcon, cave,
réduit pour vélos, galetas.
Loyer mensuel : **Fr. 775.-** + charges
Libre dès le 28 juin 2021
Pour visite :
078 913 50 64 / 079 679 54 07

Espace Coiffure
Monique
Fermé
du 3 au 16 juin inclus
Grand-Rue 23 - 2114 Fleurier - 032 861 11 91

**Fiduciaire REYMOND S.A.**
À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Industrie
Au rez-de-chaussée supérieure
Appartement rénové de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée habitable neuve avec lave-vaisselle,
hall avec armoires, grand séjour et grande chambre
à coucher, 1 chambre, salle de bains, part au jardin.
Possibilité de louer un garage.
Loyer : Fr. 760.- + Fr. 230.- de charges
Libre : à convenir

À louer | **FLEURIER** | Place-d'Armes
Dans immeuble avec ascenseur
Appartements de 3 1/2 pièces
Cuisine agencée ouverte sur salon, 2 chambres, salle
de bains, cave. Possibilité de louer une place de parc.
Loyers : Fr. 850.- + Fr. 180.- de charges
Libres : de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Rue de l'Hôpital
Appartement en triplex
de 3 1/2 pièces, avec cachet
Grande cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres,
salle de douche et salle de bains avec lave-linge.
Loyer : Fr. 1'180.- charges comprises
Libre : à convenir

À louer | **FLEURIER** | Av. de la Gare
Dans immeuble avec ascenseur
Appartement rénové de 4 1/2 pièces
Cuisine agencée neuve ouverte sur coin repas,
grand séjour, hall avec armoires, 3 chambres,
salle de bains, cave. Possibilité de louer un garage.
Loyer : Fr. 1'100.- + Fr. 220.- de charges
Libre : dès le 01.07.2021

À louer | **COUVET** | Rue Saint-Gervais
Bel appartement de 3 1/2 pièces
en attique avec vue dégagée
Cuisine agencée ouverte sur grand séjour, 2 chambres,
salle de douche, introduction pour tour de lavage privée,
stores électriques, cave. Possibilité de louer une place
de parc privée et sous couvert.
Loyer : Fr. 1'060.- + Fr. 260.- de charges
Libre : le 01.07.2021

À louer | **MÔTIERS**
Dans petite maison locative, à 5 min. de la Gare
Appartement rénové
de 2 1/2 pièces, plain-pied
Cuisine agencée habitable, salon, chambre à coucher,
salle de douche, réduit/cave, machines à laver
et à sécher, part au jardin.
Loyer : Fr. 690.- charges comprises
Libre : de suite

Pour renseignements, s'adresser à :
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

Chalet des Prés
Ouverture le 31 mai
dès 10 heures
(Sous réserve de la décision du Conseil fédéral)
Toujours fermé le mercredi

Cherche extra à l'heure
si possible avec de l'expérience
Prés 1, 2116 Mont-de-Buttes
032 865 11 75
anitasylvieafonso@hotmail.com

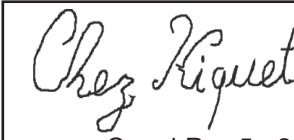
**Auberge**
Boucherie de campagne
**AU PIED DE COCHON**
Chez Mattraz
2117 La Côte-aux-Fées
Chr. Bezençon : 079 648 13 33
Horaires d'été
Lundi : 9h-14h
Mardi : 9h-14h
Mercredi : 9h-14h, dès 16h30
Jeudi : 9h-14h, dès 16h30
Vendredi : 9h-14h, dès 16h30
Samedi : Dès 10h30
Dimanche : Dès 10h30

NOUVEAU
Sanitaires à l'intérieur et accessibles
aux personnes à mobilité réduite

Pensez à réserver votre table, **places limitées**
Spécialité : rognons à l'ail

Après plusieurs années passées
au Chapeau de Napoléon,
nous avons le plaisir
de vous accueillir
dès le mardi 1^{er} juin
à l'Hôtel-Restaurant
du Moulin
à Saint-Sulpice
Un verre de l'amitié
vous sera offert 
Tél. 032 861 16 62
5 chambres à disposition
James Nuhaj

**LES ARCADES**
032 861 2008
GRENIER 11
2114 FLEURIER
TOUS LES JOURS
Roastbeef, frites
Vendredi 28 mai
Fricandeaux
...
Mercredi 2 juin
Langue de bœuf
...
Et toujours nos cantines
à l'emporter

**Chez Riquet**
Boucherie
Traiteur
Henri Racine
Grand-Rue 5 - 2105 Travers
Tél. 032 863 13 42 - Fax 032 863 24 38
Filet de cheval frais Fr. 30.-/kg
du jeudi 27 mai au mercredi 2 juin inclus
le goût du vrai

Même à l'emporter, vos plats sont
toujours appréciés par nos lecteurs.
Pensez-y!

**LASE services**
Signalétique bâtiment ◦
Plaquettes et trophées ◦
Cadeaux personnalisés ◦
Objets publicitaires ◦
2103 Noiraigue ◦ info@lase-r.ch ◦ 079 349 88 44



**Dalle en béton
Dalle en grès cérame
Pierre naturelle
Pavés
Lames de terrasse
Accès libre & parking**

**NOUVELLE EXPOSITION
D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE 400 M²**

*Rendez-nous visite
sans plus tarder !*

dubot www.dubat.ch
Chemin des Chapons-des-Prés 3 - 2022 Bevaix



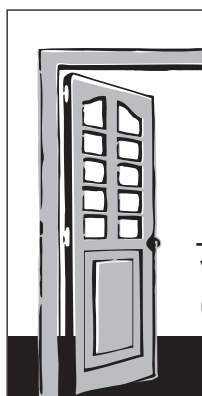
Jehle
PAYSAGISTE
Sàrl

- Pasquier 21
- Fleurier
- 032 861 16 95
- 079 417 99 58
- ph.jehle@bluewin.ch

Création et entretien de jardin



margot mazout
mazout | essence | diesel **0800 844 644**



Menuiserie • Cuisine
Charpente • Couverture
VUILLE Sàrl

Vy Saulnier 11 • 2115 Buttes • pavuille@sunrise.ch
077 425 19 52

**Pour tous problèmes:
de vitre cassée, de porte, de serrure ou de clé**



**Fiduciaire
REYMOND S.A.**

À louer | **FLEURIER et COUVET**

Garages individuels
Loyer: Fr. 100.-
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **LA CÔTE-AUX-FÉES** | La Forêt

En pleine nature
Appartement de 4 1/2 pièces
Cuisine agencée, salon avec balcon et cheminée,
3 chambres, salle de bains, WC séparés, cave, galetas.
Possibilité de louer un garage.
Loyer: Fr. 950.- + Fr. 350.- de charges
Libre: le 01.07.2021 ou à convenir

À louer | **SAINT-SULPICE** | Quartier du Soleil

Appartement de 3 1/2 pièces au rez supérieur
Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de bains, cave, part au jardin.
Loyer: Fr. 800.- + Fr. 200.- de charges
Libre: à convenir

1^{er} LOYER NET OFFERT
pour une location d'ici au 30 juin 2021

À louer | **FLEURIER**

Au centre de Fleurier, à proximité des transports publics
Local commercial
Avec vitrines, WC lavabo, cave.
Loyer: Fr. 900.- + Fr. 200.- de charges
Libre: le 01.07.2021

À louer | **FLEURIER** | Rue François-Jaques

Appartements de 2 et 4 pièces avec balcon
Appartement de 3 pièces
Cuisine agencée habitable, salon, hall, 1 à 3 chambres,
salle de bains, cave, galetas et part au jardin.
Loyers: dès Fr. 650.- + Fr. 145.- de charges
Libres: de suite ou à convenir

À louer | **FLEURIER** | Grand'Rue

Appartement de 3 1/2 pièces mansardé avec cachet
Cuisine agencée ouverte sur séjour, 2 chambres,
1 réduit, salle de douche, cave.
Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 760.- + Fr. 180.- de charges
Libre: à convenir

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces en duplex d'env. 200 m²
Duplex en attique avec cachet, cuisine ouverte sur grand séjour avec cheminée et poutres apparentes,
vue dominante, 1 salle de douche, 1 salle de bains,
2 chambres. Possibilité de louer une place de parc privée.
Loyer: Fr. 1'150.- + Fr. 400.- de charges
Libre: à convenir

Pour renseignements, s'adresser à:
Fiduciaire Reymond SA, Rue du Pont 5, 2114 Fleurier
032 862 22 00 ou fid.reymond@bluewin.ch

À LOUER
à FLEURIER
Bovet-de-Chine
3 pièces
Bien situé,
1^{er} étage, rénové
Cuisine agencée habitable, salle de bains avec baignoire.
Dans petit immeuble avec grand jardin, coin potager.
Loyer Fr. 820.- + charges.
Possibilité d'une 4^e chambre annexée.

4 pièces
Bien situé, plain-pied
Refait complètement à neuf. Cuisine agencée ouverte, salle de bains avec baignoire et douche. Sortie directe dans jardin avec partie privative. Dans petit immeuble avec grand jardin, coin potager.
Loyer Fr. 1'150.- + charges.
Tél. 076 760 82 81



HABITATION | INDUSTRIE | AGRICULTURE
NOUVELLE CONSTRUCTION | RÉNOVATION | MOTORISATION

PORTES DE GARAGE ET COUPE-FEU

novoferm

Votre concessionnaire au Vallon

AMS
AGRI - MÉCA - SERVICES

T +41 (0)32 861 33 38 | 2112 MÔTIERS

AADTEC
Aide Administrative et Technique

Estimatifs - Plans - Suivi de chantiers
N'hésitez pas, appelez-moi!

Sandra Streit
Technicienne en bâtiment
Experte CECB
Meudon 12
2126 Les Verrières

M: +41 79 566 26 12
T: +41 32 866 26 12
sandra_streit@aadtec.ch
http://www.aadtec.ch

Entreprise en bâtiment

YVAN BORDIGNON

- Maçonnerie
- Béton armé
- Plâtrerie
- Carrelage
- Divers

CLOS-DONZEL • 2114 FLEURIER • Tél. 032 861 41 31

FENETRES & PORTES

LIENHER
MENUISERIE • S.A.

www.lienher.ch Savagner 032 853 23 24
Fabrication locale depuis 141 ans

KF ENERGIES

CHAUFFAGE • SANITAIRE
SERVICE APRES-VENTE
BRULEURS GAZ - MAZOUT BREVET FEDERAL

Fabrice Keller - 079 179 04 20
Mike Förster - 079 179 04 21

032 860 12 91 - 2114 Fleurier - kfenergies@bluewin.ch

Agissons ensemble, maintenant.

- Avec la loi sur le CO₂, le Parlement a adopté une approche suisse intelligente pour une protection efficace du climat.
- Les plus grands émetteurs sont tous concernés: le trafic aérien et routier, les bâtiments, l'industrie et la place financière.
- La loi est juste et contribue à ce que notre pays soit moins dépendant des importations coûteuses de pétrole, de gaz et de charbon.



Damien Cottier
Conseiller national PLR



Martine Rebetez
Professeure de climatologie Uni Neuchâtel et WSL



Valérie Thiébaud
Daniel Juan
Agricultrice et Agriculteur



Marianne Fatton
Athlète



Raphaël Domjan
Co-fondateur et président Fondation PlanetSolar



Anaïs Matthey-Junod
Activiste pour le climat



Philippe Bauer
Conseiller aux États PLR



Céline Vara
Conseillère aux États Les Vert.es



Baptiste Hurni
Comité suisse de l'ASLOCA, Conseiller national PS

Pour le climat
pourleclimat.ch

Loi CO₂
13 juin 2021

Oui
Comité OUI à la loi CO₂, Rue Louis-Favre 1, 2000 Neuchâtel